

JUILLET 1989. 15 FF.

# le COURRIER de l'UNESCO



**FIGURES  
DE LA  
FAMILLE  
AU PASSÉ ET  
AU PRÉSENT**



M 1205 - 907 - 15,00 F



3791205015001 09070

**DANS CE NUMÉRO :  
ENTRETIEN AVEC  
LE GRAND ÉCRIVAIN  
BRÉSILIEN**

**JORGE  
AMADO**

# confluences

Amis lecteurs, pour cette nouvelle rubrique « Confluences », envoyez-nous une photo (composition photographique, peinture, sculpture, ensemble architectural) où vous voyez un croisement, un métissage créateur, entre plusieurs cultures, ou encore deux œuvres de provenance culturelle différente, où vous voyez une ressemblance, ou un lien frappant. Accompagnez-les d'un commentaire de deux ou trois lignes. Nous publierons chaque mois l'un de vos envois.

## La Réalité... pas même peinte (Vermeer et Mondrian)

La Realidad... ni pintada  
(Vermeer y Mondrian)

1985, acrylique sur toile  
(1,16 x 0,89 m) de  
Herman Braun-Vega,  
peintre péruvien qui  
réside à Paris depuis  
1968. De son œuvre,  
qui télescope des  
images appartenant à  
des espaces culturels  
différents, l'écrivain  
Julio Ramón Ribeyro  
souligne dans une  
étude qu'elle est  
« l'avancée, toujours  
plus visible, du tiers  
monde dans le territoire  
privilegié de l'Occident  
et la prémonition d'une  
civilisation nouvelle  
naissant de la  
promiscuité, du contact,  
du croisement, du  
métissage ethnique et  
du syncrétisme  
culturel ».



## 4

### Entretien avec Jorge Amado UN DÉSIR DE MÉTISSAGE



Notre couverture : *Retirantes, exode de paysans (1982)*, acrylique sur toile (200 x 200 cm) de Gontran Netto, peintre d'origine brésilienne installé en France depuis 1969.

Couverture de dos : *Réunion de famille (1987)* de Zhibui Liao. Ce sculpteur chinois utilise souvent comme matériau des objets de la vie quotidienne des Miao, peuple montagnard chinois dans l'intimité duquel il vit depuis son enfance. Ici, des cuillers en bois.



## 9

### FIGURES DE LA FAMILLE AU PASSÉ ET AU PRÉSENT

RUSSIE ANCIENNE  
LES TRADITIONS DU MIR  
*par Hélène Yvert-Jalu* 10

CHINE ANCIENNE  
L'EMPIRE DES ANCÊTRES  
*par Qi Yanfen* 16

AFRIQUE  
LIGNAGE, COMMUNAUTÉ, INDIVIDU  
*par Manga Bekombo Priso* 22

MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD  
FAMILLE AU FUTUR 25

JAPON  
DE L'IE À LA FAMILLE NUCLÉAIRE  
*par Kurimoto Kazuo* 28

EUROPE  
MARINA, SARAH, MICHEL ET JEAN  
*par Andrée Michel* 34

AMÉRIQUE LATINE  
FEMMES D'AREMBEPE  
*par Mariza de Athayde Figueiredo et Danda Prado* 38

QUÉBEC  
UN ESPACE ÉCLATÉ  
*par Francine Descarries et Christine Corbeil* 42

TÉMOIGNAGE  
MON SÉJOUR DANS UNE FAMILLE OUZBEK  
*par Claire Fournier* 46

## 48

### LA SCIENCE ET LES HOMMES

AFRIQUE :  
UNE PLANTE « MIRACULEUSE »  
ET MÉCONNUE

*Le grand écrivain brésilien livre au Courrier de l'Unesco ses réflexions sur ce qui fait l'originalité de la culture brésilienne*

# Jorge Amado

## Un désir de métissage



*Le Brésil est à bien des égards un microcosme, un mélange de peuples et de sensibilités venus de partout, un résumé de l'humanité. C'est aussi un seul pays, une administration, des institutions nationales. Qu'est-ce donc qui prime chez vous, la diversité ou l'unité ? Au travers de toutes les différences, peut-on parler d'un peuple brésilien, d'une culture brésilienne ?*

— A mon avis, on peut parler d'un seul peuple, d'une culture originale, née du métissage de toutes les races qui sont passées par là.

*Quelles sont-elles ?*

— Tout d'abord, bien sûr, les Indiens. Ensuite les Européens, des Portugais surtout. Mais peu à peu, il y a eu diversification des communautés venant d'Europe, le Portugal ayant déjà lui-même au 15<sup>e</sup> siècle une population très mêlée. Il y avait ceux qu'on appelait les Maures ; il y avait aussi des Juifs, fuyant l'Inquisition ; on les appelait les nouveaux chrétiens, parce qu'ils s'étaient convertis, mais ils continuaient d'être persécutés. Par ailleurs, il y a eu une colonie hollandaise importante.

Puis il y a eu les Africains, amenés au Brésil comme esclaves. Le mélange des races, au Brésil, s'est accéléré avec eux. Parce que les propriétaires d'esclaves, soucieux de disperser les tribus originelles, achetaient des lots d'esclaves appartenant à des tribus différentes : un Yoruba, un Bantou, un Congolais...

*Les esclaves se mélangeaient donc entre eux. Mais avec les maîtres blancs ?*

— Aussi. Les Portugais se mélangeaient facilement. Le mélange a véritablement été général. De sorte qu'à l'heure actuelle, par exemple, il n'existe plus de Noir pur. Cherchez parmi les Brésiliens à peau noire. En parcourant la généalogie de n'importe lequel d'entre eux, père ou mère, grands-parents, arrière-grands parents, vous finirez toujours par dénicher un Blanc qui est passé par là.

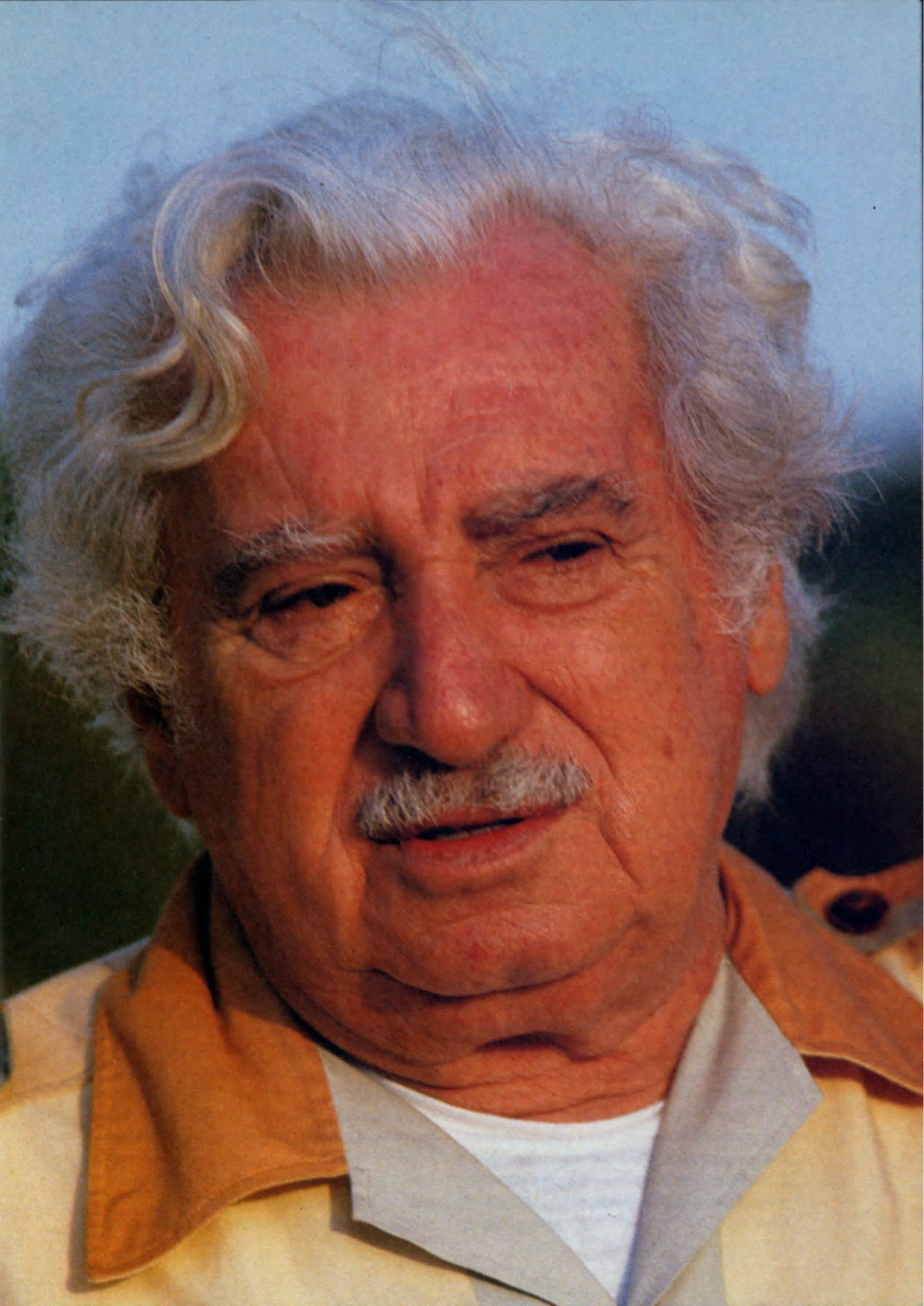
*Et y a-t-il des Blancs purs ?*

— Parmi les anciens, peut-être dans le Sud, mais très peu nombreux et difficiles à trouver, ainsi que parmi les arrivés de fraîche date et les enfants des immigrés. Mais dès la génération suivante, ils commencent à se mélanger aux autres, ils s'intègrent.

Enfin, il ne faut pas oublier les Arabes, surtout chrétiens. Ils venaient du Liban, de Syrie. Chez nous on les appelait souvent les Turcs, parce que leurs pays n'étaient alors que des provinces de l'Empire ottoman.

*Toutes ces populations ne se sont tout de même pas fondues pacifiquement en une seule ! Il y avait des inégalités, des rapports de pouvoir...*

— Evidemment. Sur les plans politique, économique, social, il y a eu des conflits aggravés par les différences ethniques et culturelles. Les populations noires, par exemple, se sont très tôt révoltées contre leur situation. Il y a eu des luttes de grande ampleur. Il y a même eu plusieurs républiques noires créées dans la montagne par des esclaves révoltés : les quilombos — l'une d'entre elles a duré près de quarante ans, repoussant tour à tour quatre armées gouvernementales.



# résorber le racisme dans le mélange des races

Après l'abolition de l'esclavage, de nouvelles vagues d'immigrants allaient se succéder, pour travailler dans les plantations de café. Des Italiens, des Allemands... Ce que je veux dire, en conclusion, c'est que l'histoire du Brésil n'a manqué ni d'inégalités ni de conflits, mais que, en dépit de cela, le processus du brassage des ethnies et des cultures n'a jamais cessé. C'est cela qui est typique du Brésil. De tout cela, une culture brésilienne est née. A partir d'une langue, le portugais, que tout le monde s'est mis à parler.

*Quelles sont les principales composantes de cette nouvelle culture ?*

— L'Européenne, l'Africaine et l'Indienne y ont chacune une part irremplaçable. Mais je serais tenté de dire que la source vive est en Afrique. L'âme brésilienne est née du corps à corps entre la mélancolie portugaise et la gaieté africaine. Le Portugais est en proie au doute, il est tourné vers la mort, c'est d'abord un pessimiste. L'Africain respire la vie, il est à l'aise dans son corps et dans la nature, il sait rire, fêter, jouer. Il a apporté à la nouvelle culture un rythme, une énergie vitale immédiatement reconnaissables. Vous entendez une musique brésilienne, vous voyez une danse brésilienne, vous percevez cela d'emblée.

*Cet apport est-il perceptible dans toutes les expressions de la culture brésilienne ?*

— Au départ, les formes d'expressions liées à l'écrit sont plutôt influencées par l'apport européen ; mais elles s'imprègnent peu à peu, à leur tour, de l'apport africain. Le premier grand poète brésilien, Gregório de Matos, est un mulâtre. Au 18<sup>e</sup> siècle, vous avez surtout des écrivains d'origine blanche, mais aussi des écrivains d'origine noire. Déjà cette différenciation entre origines blanche et noire est difficile à retracer. Le plus grand romancier brésilien du 19<sup>e</sup> siècle, Machado de Assis, est également un mulâtre. Voilà qui résume tout à fait mon propos.

Bien sûr, selon les régions, vous avez telle dominante culturelle plutôt que telle autre. En Amazonie, le mélange est à dominante indienne ; vers le nordeste, il est à dominante noire, au sud, il est à dominante blanche... Mais c'est partout un mélange, et partout avec des composantes qui sont déjà proprement brésiennes.

Pour saisir toute l'importance de cette plasticité culturelle typiquement brésilienne, il n'y a qu'à regarder les neuf pays qui nous entourent : Venezuela, Colombie, Equateur, Pérou, Bolivie, Chili, Paraguay, Uruguay, Argentine. Malgré le désir d'unité qui les traverse tous, malgré leur langue commune, ce sont neuf pays distincts. Alors que le Brésil, qui

a pourtant à lui seul les dimensions d'un continent, a maintenu son unité. Bien sûr, il y a à cela diverses raisons, mais à mon sens la raison déterminante aura été cette aptitude au mélange, ce désir de métissage. C'est une attitude face à la vie, que vous retrouvez, au fond, dans toutes les formes d'expression, mais qui apparaît de la manière la plus éclatante dans le carnaval — moment où tout se mélange, en chacun et entre tous. Pour le Brésilien, c'est la plus grande fête du monde.

*Le phénomène religieux reflète-t-il cette attente ?*

— Absolument. Il y a syncrétisme religieux comme il y a syncrétisme dans l'art. Et, là encore, le fait africain est déterminant. Les Africains ont apporté avec eux leurs visions cosmogoniques, leurs dieux, leurs cultes — qui se sont affrontés et conjugués entre eux, puisque les membres de diverses tribus vivaient ensemble. Et ces différents apports se sont mêlés à leur tour au catholicisme, puisque les Africains, dès leur arrivée, étaient immédiatement baptisés.

Ainsi, au Brésil, nous sommes tous catholiques, même si nous sommes au fond fétichistes, animistes ou protestants. Les dieux eux-mêmes se sont mêlés, le carnaval est aussi un carnaval des dieux. Il est extraordinaire de constater la force de survie des dieux africains, au cœur même de la nuit esclavagiste. Les esclaves, convertis de force au catholicisme, ne pouvaient évidemment pas fêter leurs dieux en tant que tels. Alors ils les identifiaient aux saints chrétiens.

Prenez par exemple la fête très catholique de saint Antoine. En même temps que les Blancs, les Noirs disaient : « On va fêter saint Antoine », mais eux, ils fêtaient Ogun, un dieu noir très populaire, dieu du métal et de la guerre. Peu à peu, le saint et le dieu se sont confondus.

*Alors, pas de racisme au Brésil ?*

— Il y a eu, il y a encore du racisme. Au Brésil comme dans le reste du monde, le racisme affleure, ou explose lorsque des ethnies différentes se trouvent en situation de conflit. Et cependant, le Brésil n'est pas une société raciste, en ce sens que les tendances au racisme sont contrecarrées par une propension générale au métissage et au syncrétisme. Le racisme, au lieu d'être enraciné, institutionnalisé, encouragé, tend plutôt à être désamorcé par le mouvement des mélanges, par cet élan qui résorbe les différences, qui marie les contraires. Le mélange, c'est le mot-clé de la culture brésilienne.

Mes fils sont de sang italien par leur mère. Ma grand-mère était Indienne, mon arrière grand-père était Noir, mon nom porte une empreinte arabe certaine. Et moi je me sens



*j'ai lutté toute ma vie  
avec cet espoir dans la tête*

très bien dans ma peau de Brésilien, avec ce sentiment de venir de partout et d'être si bien chez moi. Tenez, une histoire amusante à propos de mon nom. Un jour, je reçois une lettre envoyée par l'ambassade d'un pays arabe. Ma secrétaire téléphone, elle a au bout du fil l'attaché culturel de cette ambassade, qui insiste pour que je corrige mon nom. Il ne fallait pas dire Amado, mais Hamadou, le nom arabe d'origine, selon lui. Parmi les Portugais sont venues, dès le début de la colonisation, des quantités de familles portant le nom d'Amado. Jusqu'où remontaient-elles ? Probablement jusqu'à la conquête arabe de la péninsule ibérique. Mais peut-être aussi avaient-elles une origine juive. Un résumé de l'humanité, disiez-vous ?

*Donc, pour vous, le seul antidote au racisme, c'est le métissage ?*

— Absolument. J'ai eu à lutter, dès mon très jeune âge, contre des injustices et des préjugés différents, en particulier contre le racisme, qui est sans doute le préjugé le plus méprisable de tous. Je suis convaincu qu'il n'existe, à la longue, qu'une seule solution véritable : résorber le racisme dans le mélange des races.

*Mais dans certains contextes politiques ou économiques défavorables à certains peuples, à certaines catégories sociales, ce mélange peut-il être autre chose que l'écrasement culturel des plus faibles par les plus forts ?*

— Il ne faut pas confondre faiblesse économique-politique et faiblesse culturelle. Une culture, même lorsqu'elle est portée par une communauté ou une classe opprimée, peut sauvegarder ses valeurs culturelles et même imposer certaines d'entre elles à ses oppresseurs. C'est arrivé, comme je viens de le dire, pour les populations noires du Brésil, pourtant réduites à l'esclavage, de même que pour les populations

noires des Etats-Unis. Dans l'Antiquité, la Grèce n'a-t-elle pas donné l'exemple en hellénisant la culture de Rome qui l'avait vaincue et occupée ? Et plus près de nous, l'Inde, le Pakistan, l'Egypte n'ont-ils pas sauvegardé, et même vivifié et revitalisé, leurs identités culturelles au contact de la culture occidentale coloniale ?

*Qu'en est-il donc aujourd'hui, à l'heure actuelle, du Brésil ? Cet intéressant processus de métissage a-t-il enfin aboli le racisme ?*

— On vient de fêter le centième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Cela veut dire qu'il y a seulement cent ans, les Noirs — ou les métis à dominante noire — étaient encore des esclaves. Les choses ont beaucoup avancé, mais il reste beaucoup à faire. La division Blanc/Noir recoupe encore, dans une certaine mesure, la division entre les très riches et les très pauvres. Et cela ne favorise pas précisément les sentiments de fraternité.

Cela veut dire qu'il faut travailler encore, avec tous les moyens dont on dispose — le combat politique démocratique, les réformes sociales, les œuvres de culture — pour résoudre les problèmes et rapprocher les hommes. Dans le domaine de la culture, notamment, il faut combattre le culte de la violence dans ces formes d'expression très populaires que sont la télévision et le cinéma. Il ne s'agit pas d'interdire des films exaltant la violence, mais de créer des œuvres nouvelles, des films exaltant, au contraire, l'amour, l'amitié, la solidarité. C'est une voie difficile, mais je crois qu'à long terme, c'est la seule bonne.

Au fond, depuis le commencement du monde, les choses ont malgré tout avancé, non ? Je ne sais si un jour se réalisera un monde où l'homme cessera d'être un ennemi pour l'homme, où la couleur de la peau ne comptera pas plus que les différences d'âge, un monde enfin fraternel. Mais il faut se battre avec l'espoir qu'on y arrivera. Sans quoi, c'est l'angoisse, une grande misère. J'ai lutté toute ma vie avec cet espoir dans la tête. J'ai eu bien sûr des déceptions, j'ai connu des moments pénibles sous la dictature ou lorsque j'ai dû revenir sur certaines idées que j'avais longtemps tenues pour sacrées. Mais je n'ai jamais perdu cet espoir-là. Si je l'avais perdu, je n'aurais pu continuer à lutter, à écrire. Tout aurait été fini pour moi.

*Une image d'espoir ?*

— L'image du carnaval. Tous ces blonds, ces bruns, ces noirs, qui parlent parfois de séparation entre les races mais qui se retrouvent, se mêlent, dansent ensemble, et finalement se marient entre eux !





**M**ythes, cosmogonies, religions, s'accordent souvent pour stipuler, au commencement des temps humains, la création d'un couple premier — Apsou et Tiamat, Yama et Yami, Adam et Eve... Un homme, une femme et leur progéniture, cette image de la cellule familiale originelle serait-elle en train de devenir, de nos jours, un modèle universel ?

Aussi loin que notre regard remonte dans l'histoire, il trouve pourtant des structures familiales plus vastes, plus complexes — hordes, clans, tribus, lignages, communautés villageoises ou urbaines, où plusieurs générations vivent et produisent solidairement, où l'exemple des ancêtres continue d'inspirer leurs lointains descendants, où les mêmes coutumes se perpétuent de siècle en siècle, où les cultes religieux s'enracinent en profondeur...

Source et refuge pour chacun, espace hiérarchisé et codifié, oppressif pour certains mais sécurisant pour tous, c'est la famille au sens large qui constitue, depuis des millénaires, le lien social le plus résistant, le lieu par excellence où se maintiennent, et se transmettent, les signes distinctifs de la culture d'un peuple.

Mais ce lien, aujourd'hui, tend à se distendre, et ce lieu est de plus en plus soumis à la poussée désintégratrice de la société moderne. Famille réduite, famille nucléaire, voire famille monoparentale... Les cellules sociales de base sont-elles partout en train de se réduire à leur plus simple expression ? Et la diversité culturelle dont elles ont été jusqu'ici porteuses est-elle, inexorablement, en train de faire place à l'uniformité et à la monotonie ?

Certaines tendances au rétrécissement se dessinent, contrecarrées cependant par la prégnance et la vitalité de l'exigence communautaire. Et si l'humanité, cette race d'imprévisibles créateurs, était en train d'explorer, dans la douleur et l'improvisation, des figures inédites de sociabilité où la solidarité familiale épouserait enfin la liberté individuelle ?

*Ma famille, huile sur  
contreplaqué (1,22 x 1,22 m)  
du peintre soviétique  
Alexandre Grigorievitch  
Sitnikov.*

# *Les traditions du mir*



FIGURES  
DE LA  
FAMILLE

---

RUSSIE ANCIENNE



*La demande en mariage  
de Michail Schibanoff,  
peintre russe du 18<sup>e</sup> siècle.*



*Le couple (1931),  
d'Ossip Zadkine  
(1890-1967), sculpteur  
français d'origine russe.*

*Civilisation russe, civilisation paysanne et... familiale. Grâce à une structure communautaire originale, la famille paysanne traditionnelle a maintenu à travers les âges l'identité d'un groupe social longtemps opprimé.*

LA population de l'Empire russe à la fin du 19<sup>e</sup> siècle était, dans son immense majorité, constituée de paysans. Le recensement de 1897 indique que sur un chiffre total de 124,6 millions d'habitants, 106,2 millions (soit 85%) vivaient à la campagne.

A la veille de la Première Guerre mondiale en 1913, 18% seulement de la population habitait dans des villes. Et encore était-il parfois difficile de distinguer, alors, les agglomérations urbaines des villages ; les trois quarts de la population étaient occupés à l'agriculture et les liens entre milieu urbain et milieu rural étaient constants par le biais notamment des travailleurs saisonniers, mi-paysans et mi-ouvriers (les « otkhodniki »).

Il a fallu attendre jusqu'à 1962 pour que le chiffre de la population citadine dépasse celui de la population rurale. C'est dire toute l'importance de la société paysanne, à la base de laquelle on trouve la famille. « Toutes les institutions, tous les caractères particuliers à la Russie, tout ce qui la fait différer de l'Occident a des racines profondes qu'il faut mettre à jour sous peine de ne rien comprendre à ses difficultés », écrit l'historien français Henri Leroy-Beaulieu.\* Ces racines sont à rechercher, par excellence, dans l'organisation de la famille traditionnelle russe en milieu paysan.

### *Une communauté paysanne originale : le « mir »*

La société paysanne russe traditionnelle reposait sur une institution originale, la communauté agraire (« obchtchina » ou « mir »), sorte de gouvernement local paysan qui réunissait régulièrement tous les « chefs de famille » (« domokhoziânes » — littéralement, maîtres de maison). Ceux-ci partageaient la responsabilité des affaires du village, sous la direction d'un ancien, le « staroste », élu par eux. Les paysans n'étaient pas propriétaires de leur terre, les champs et les prés appartenaient à la communauté qui les redistribuait périodiquement entre les familles en fonction de leur effectif « d'âmes », autrement dit proportionnellement au nombre d'hommes mariés qui les composaient ; les femmes n'entraient pas en ligne de compte, ni les hommes célibataires.

Pour certains historiens, le régime du mir a des racines anciennes qui remontent au temps où les anciens Slaves exploitaient collectivement, en larges groupes de parenté, une terre indivise. Il serait le reflet d'une mentalité particulière, éloignée des tendances individualistes de l'Occident. Pour d'autres historiens, cette institution serait un mode d'organisation imposé par le pouvoir aux paysans pour des raisons administratives et fiscales. Quelles que soient ses origines, le mir a développé dans la paysannerie russe l'esprit communautaire, l'attachement de l'individu à son groupe social, notamment à son groupe familial, et la solidarité entre les différents membres de la collectivité.

Le chef de famille était désigné suivant l'ordre de succession patriarcale. Sa charge passait du père au fils ou au frère aîné. C'était communément l'homme le plus âgé du ménage. En cas de veuvage, et en l'absence d'hommes adultes, des matriarcats transitoires pouvaient s'instituer.

En tant que représentant de sa famille auprès de l'Assemblée du village, le « domokhoziane » avait la responsabilité de payer les impôts et taxes et de fournir des recrues pour le service militaire. Au sein de son groupe domestique, son rôle était de gérer les biens communs ; de disposer de la force ouvrière des membres masculins de sa maison pour les travaux des champs, l'approvisionnement en bois du poêle, la construction ou la réparation des bâtiments, l'entretien des outils ; enfin d'arbitrer les disputes au sein de la famille.

Au début du 19<sup>e</sup> siècle, il était courant que la « grande famille » comptât une moyenne de 25 à 30 personnes. L'habitation, qui formait avec les dépendances le « dvor » (littéralement la cour), regroupait les ménages des fils, les filles non mariées, divers parents et familiers de la maison.

A la fin du 19<sup>e</sup> siècle, ce type de communauté était beaucoup moins fréquent. Les fils mariés, après une cohabitation de quelques années, se séparaient du foyer paternel pour constituer un nouveau « feu ». Dans les années 1880-1890, le village type ne dénombrait plus que 7 à 8 personnes par « dvor ». Le recensement de 1897 portant sur la partie européenne de la Russie donne une moyenne encore inférieure : 5,9 personnes par unité domestique en milieu rural.

### *Le mariage, moyen d'accès aux terres communales*

L'autorité du chef de famille sur les siens reproduisait l'autorité de l'Empereur sur ses sujets, cette dernière reflétant à son tour l'image de la toute-puissance divine.

D'où le caractère autocratique du pouvoir du chef de famille, comme le souligne cet ancien proverbe : « Le maître dans sa maison est comme le khan en Crimée ». L'obéissance due au chef de famille prolonge d'ailleurs le respect témoigné aux vieillards. « Où sont les cheveux blancs, là est la raison », dit un autre proverbe.

Le pouvoir du « domokhoziane » n'était cependant pas absolu, car il était d'usage qu'il consultât le « conseil de famille » avant de prendre une décision particulièrement importante. Ce conseil, formé par les hommes mariés de la maison, avait, dans certaines circonstances exceptionnelles, la possibilité de le déposer pour cause d'incompétence ou d'indignité.

Comme dans toute société patriarcale hiérarchisée, la norme voulait que les hommes dominent les femmes, les aînés les jeunes, et les gens mariés les célibataires.

Celui qui n'était pas marié n'était pas considéré comme une personne à part entière. Le vocabulaire est à cet égard significatif : un homme non marié, quel que soit son âge, était appelé « maliy » (un gars), une femme non mariée « deyka » (une fille). Mariés, ils rejoignaient les autres adultes dans la communauté domestique.

Le mariage était une condition d'accès à la jouissance des terres communales. Il tenait lieu en quelque sorte de majorité, comme le montre l'emploi du terme « mouj » qui, dans le passé, désignait à la fois un homme et un époux. Un « bobyl », c'est-à-dire un paysan sans terre et sans famille, était tenu pour un malheureux, que le sort avait accablé.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que la Russie ait été le pays de l'Europe où l'on se mariait le plus. Le recensement de 1897 indique que dans les campagnes, seulement 4% des femmes et 3% des hommes âgés de 40 à 50 ans étaient restés célibataires. La nuptialité était précocité. L'âge au premier mariage était de 21,2 ans pour les femmes et 23,5 ans pour les hommes, valeurs inférieures d'au moins 2 ans aux caractéristiques françaises de l'époque. Seuls ceux qui entraient dans l'ordre monastique et les handicapés physiques ou mentaux ne se mariaient pas.

En raison d'une forte mortalité, les veuvages étaient fréquents, mais beaucoup de veufs se remariaient. Il fallait à un homme veuf une nouvelle épouse pour s'occuper des enfants laissés sans mère, et pour prendre part à l'exploitation agricole. Quant à la femme veuve, ne pouvant pas bénéficier de la terre attribuée à son défunt mari, elle devenait une lourde charge pour la communauté familiale. Demeurée seule, elle était vouée à la misère.

Les rites de demande en mariage montrent que la formation d'un couple conjugal n'était pas une affaire individuelle mais collective, sous la maîtrise du chef de famille et le contrôle de la communauté villageoise. Un homme, en prenant une épouse, fournissait à la communauté une force de travail supplémentaire. La jeune mariée quittait en effet la maison paternelle pour s'installer sous le toit de sa belle-famille. La femme idéale était d'abord une bonne travailleuse.

Selon la coutume, les parents du prétendant envoyaient auprès du père et de la mère de la fiancée éventuelle des « svaty » (marieurs) parents ou amis du jeune homme, chargés de se renseigner et de négocier avec eux les conditions du mariage

*Le mur aux icônes à l'intérieur d'une isba, habitation traditionnelle en bois des paysans russes.*





*Famille russe  
photographiée au début du  
20<sup>e</sup> siècle.*

projeté. Dans les faits, il n'était pas rare que les parents demandent l'avis de leurs enfants. Intérêts et sentiments ne s'opposaient pas systématiquement. Mais, même dans ce cas, la tradition exigeait que la fiancée pleurât sa vie de jeune fille et qu'elle exprimât les craintes que lui inspirait une nouvelle existence dans la maison « d'étrangers ».

Là où plusieurs générations habitaient ensemble, la femme la plus âgée exerçait les fonctions de maîtresse de maison. C'était en général l'épouse du « domokhoziâne », à qui il revenait d'organiser et de répartir le travail interne du foyer entre les différentes femmes de la famille.

A ces dernières revenait le soin d'allumer et d'entretenir le grand poêle qui occupait environ le quart de l'isba, d'aller chercher de l'eau au puits

du village, de préparer la nourriture pour la famille et les bêtes, de cultiver le potager derrière la maison, de s'occuper de la basse-cour, de traire les vaches et d'élaborer les produits laitiers, de récolter baies et champignons dans la forêt. De plus, en été, elles prenaient part de façon plus ou moins régulière aux travaux agricoles dont la responsabilité majeure incombait aux hommes. Les femmes occupaient les longues soirées d'automne et d'hiver à filer ou à tisser le lin, le chanvre ou la laine.

Il était admis qu'elles pouvaient se constituer, avec la vente du surplus du filage et du tissage, ainsi que des produits de laiterie, un petit pécule personnel que dans certaines provinces on appelait leur cassette ou corbeille (« korobka »). Les jeunes filles l'emportaient avec elle en se mariant.

Quand une femme mourait, sa cassette revenait normalement à ses filles ou encore à ses sœurs non mariées. Il se formait ainsi une sorte de succession entre femmes. Celles-ci n'avaient en revanche aucun titre sur les biens de la famille de leur père ni sur ceux de leur mari. Seuls les fils avaient le droit d'hériter de leur père ; ils devaient en retour subvenir aux besoins de leurs parents âgés.

Le taux global de natalité en Russie d'Europe (49,5% dans la période 1869-1900) témoigne de l'inexistence de tout contrôle des naissances. En tenant compte des facteurs qui freinaient la fécondité naturelle (allaitement au sein pendant 1 ou 2 ans, périodes d'abstinence lors des carêmes, éloignement temporaire du mari pour raisons économiques), il a été calculé que dans les couples non dissociés par la mort, les paysannes mettaient au monde de 8 à 10 enfants, dont près d'un tiers mourait avant d'avoir atteint 1 an.

### *La paysanne, travailleuse et gardienne des valeurs morales et religieuses*

La paysanne ne prenait aucun repos durant sa grossesse. Les enfants naissaient avec le concours de la sage-femme du village, voire avec le secours du mari, lorsque la femme travaillait aux champs jusqu'au moment de l'accouchement. La vie de la paysanne était pénible. Sans cesse à l'ouvrage, elle travaillait plus que le moujik qui, en hiver, pouvait se permettre de faire la grasse matinée sur le poêle. Selon le poète Nekrassov :

*Les clés du bonheur féminin  
De notre chère liberté,  
Sont égarées, perdues  
Par Dieu lui-même.*

Les observateurs étrangers au monde paysan ont été souvent choqués par les nombreux dictons injurieux pour les femmes, tels que « Femme à cheveux longs et esprit court », « Plus la femme est battue, meilleure est la soupe ». Mais à lire les témoignages d'auteurs issus de la paysannerie, on a plutôt l'impression que les femmes étaient estimées comme des associées indispensables à l'exploitation agricole.

Il existe même une tradition littéraire russe qui tient les femmes pour supérieures aux hommes. Mais ce dans la mesure où elles incarnent la pureté, la sacrifice de soi, l'humilité, le courage, l'ardeur au travail, la foi, en d'autres termes, où elles sont les gardiennes des valeurs morales et religieuses.

Dans la société russe de l'Ancien Régime et, en particulier, dans les villages, l'Eglise joue un rôle immense. C'est elle qui définit le bien et le mal, le beau et le laid, l'honorable et le honteux. C'est elle qui inscrit sur les registres paroissiaux les actes d'état civil. Chaque naissance, chaque mariage et chaque mort revêt obligatoirement un caractère sacramentel. Toute la vie familiale est ainsi imprégnée de rituels religieux.

L'un des rites orthodoxes les plus importants, celui du mariage, identifie l'union conjugale à l'union du Christ et de l'Eglise. Il en découle que le mariage est indissoluble. Cette règle tolère pourtant quelques exceptions. Le divorce est admis, par exemple, pour cause d'adultère. Le conjoint reconnu innocent a l'autorisation de se remarier. Mais cette possibilité est en général ignorée de la classe paysanne.

Le peuple russe manifeste dans l'ensemble une grande piété et la pratique religieuse se mêle étroitement à la vie quotidienne à travers de nombreuses fêtes. Le christianisme des paysans est ce que l'on peut appeler un « christianisme cosmique ». Lié au rythme des saisons, il se combine à des traditions et croyances héritées du paganisme. Tout en étant de fervents chrétiens, les paysans croient au « domovoi », le génie de la maison, au « lechi », l'esprit des bois, et aux « roussalki », les ondines.

Profondément attachée à ses traditions séculaires, se méfiant de toute nouveauté, la civilisation paysanne était séparée par un fossé du monde occidental de l'intelligentsia russe.

L'élite intellectuelle du pays a longtemps porté sur les paysans des appréciations contradictoires, soit qu'elle les méprisât, les considérant comme des « rustres croupissant dans la crasse et l'ignorance », soit, au contraire, qu'elle les idéalisât en tant que « gardiens de la civilisation russe dans ce qu'elle avait de plus original ».

C'était ne pas comprendre les vraies raisons de leur attitude. Longtemps humiliés, libérés du servage seulement en 1861, ils n'ont pu se défendre contre les pressions du pouvoir et la misère qu'en s'appuyant sur une vie communautaire, des rites et des croyances qui leur permettaient de s'affirmer en tant que personnalité collective. La famille était pour eux un espace privilégié de transmission de leur héritage culturel et un foyer de résistance à toutes les adversités. ■

\* Dans son introduction à *L'Empire des Tsars et les Russes* (1881).

HÉLÈNE YVERT-JALU, de France, est maître de conférences à l'Université de Paris-I. Elle est l'auteur d'une vingtaine d'études sur les problèmes de population, sur la famille et les femmes en URSS.



« L'homme est à la femme ce que le soleil est à la lune. Il dirige, elle suit ; et c'est ainsi que règne l'harmonie. » Dans la Chine d'antan, la famille traditionnelle est réglée par un ordre immuable fondé sur le culte des ancêtres et la soumission féminine.

« LA vertu du souverain est semblable au vent, celles des petites gens est semblable à l'herbe ; l'herbe doit se courber quand le vent passe ».

« Il faut que le prince agisse en prince, que le sujet agisse en sujet et que le fils agisse en fils ».

Chacun à sa place, un ordre immuable... La conception hiérarchique que résumait ces dictons a imprégné pendant des siècles la société chinoise. Sous l'influence, en particulier, du confucianisme, le Céleste Empire a été régi par un ordre strict, reposant d'abord sur la famille.

Dans la tradition chinoise, cette notion désigne un groupe plus vaste que la famille nucléaire, et qui se compose de trois ou quatre générations vivant sous le même toit. Ainsi cohabitent non seulement les ascendants et descendants directs, mais aussi les collatéraux, oncles, tantes.

L'existence et la pérennité de ce type de famille reposent sur des normes et préceptes qu'expriment aussi bien la religion que les lois civiles et les convenances sociales.

La complexité des rapports régissant les liens familiaux a fortement marqué jusqu'à la langue. Alors qu'en Occident on se contente d'une appellation unique comme tante, oncle, sœur, il existe en chinois une multitude de termes plus précis : par exemple, *Jié Jié* : sœur aînée ; *Di Di* : frère cadet ; *Jiu Jiu* : oncle maternel ; *Shu Shu* : oncle paternel plus jeune que le père ; *Sheng Sheng* : épouse du frère cadet de son père.

Mais si ce type de famille constituait la norme pour la bourgeoisie et l'aristocratie, il en allait autrement dans les classes modestes, où le maintien d'un groupe aussi vaste se heurtait à de nombreuses difficultés économiques : morcellement des terres, famine, maladie. Et une fois brisée, la famille n'avait guère de chance de se reconstituer.

### *Le culte et le devoir*

Le culte des ancêtres est un des traits essentiels de la famille chinoise traditionnelle. Il marque la force des liens qui unissent ses membres par delà même la mort. Les âmes des ancêtres auxquelles se réuniront un jour celles des vivants, « futurs ancêtres », forment autant de maillons d'une chaîne continue, qui n'est autre que l'humanité.

L'Empereur Qiang Si (1662-1722) de la dynas-

PAR QI YANFEN



*Le yin (principe femelle) et le yang (principe mâle), peinture du 19<sup>e</sup> siècle. Dans la cosmogonie chinoise traditionnelle, le jeu de ces deux forces opposées et complémentaires présentes dans la nature (terre et ciel, obscurité et lumière, eau et feu) crée l'harmonie universelle.*



*Repas de famille en Chine, photographie colorisée prise au début du siècle*



# *L'empire des ancêtres*



FIGURES  
DE LA  
FAMILLE

---

CHINE ANCIENNE

tie des Qing disait au légat du Pape : « Nous savons bien que les âmes des ancêtres ne peuvent pas venir habiter les tablettes ou les cartouches qui portent leur nom, mais nous tâchons de nous persuader que nous sommes en leur présence. »

D'où l'habitude de leur offrir des dons variés : pigeons, poules, fruits, vins, blé ou riz, suivant les régions. Dans chaque maison, un lieu était consacré au culte des ancêtres et, lorsque la famille était aisée, elle érigeait un véritable temple. Pour les grands anniversaires, comme celui de Confucius, ces cérémonies avaient lieu dans la maison du chef de village.

Ces traditions religieuses remontent à la plus haute antiquité. Dès le 5<sup>e</sup> siècle avant J.-C., les doctrines de Confucius accordent une importance particulière à la piété filiale. Celle-ci se manifeste surtout par le devoir d'assurer la descendance de la lignée : pour l'homme, en engendrant un fils ; pour une veuve, en refusant le remariage afin de se consacrer à l'éducation des enfants, surtout mâles, du premier lit ou en adoptant un neveu de son mari. Quant au couple qui n'a que des filles, il se doit d'adopter un de ses gendres, qui prend alors le nom de son beau-père.

Le respect de la hiérarchie, qui existe entre les classes sociales et qui maintient les structures de la société traditionnelle féodale, se retrouve fortement ancré au sein même de la famille. Le pouvoir appartient d'abord à la génération la plus âgée. Puis, à l'intérieur d'une même génération, les aînés ont toujours le pas sur les plus jeunes. Ainsi, le neveu, même s'il est plus âgé que son

oncle, doit lui vouer respect et obéissance. Le pouvoir qu'exerce l'aîné sur ses inférieurs (membres des jeunes générations, cadets, femmes) est quasi absolu et l'autorise même à leur infliger des sévices.

## L'obéissance et la séparation

L'ordre ainsi établi est inculqué aux enfants dès leur plus jeune âge à travers les règles de la piété filiale et du devoir fraternel. Pendant les toutes premières années, même si les enfants des deux sexes sont éduqués ensemble, la différence entre garçons et filles est clairement marquée.

La naissance d'un garçon donne lieu à des cérémonies rituelles et à une présentation officielle ; la venue au monde d'une fille se passe dans la plus grande discrétion. Très vite, on apprendra aux enfants mâles à se montrer dominateurs et aux filles à être humbles et soumises. Un peu plus tard, la séparation des sexes se concrétisera physiquement et les enfants ne s'assoieront plus sur le même banc, ni ne prendront leurs repas en commun.

Avant même qu'ils soient parvenus à l'adolescence, les enfants appartiennent à deux mondes totalement distincts. « Nan Zhu wai, Nüzhu nei » (L'homme est maître de l'extérieur, la femme de l'intérieur) : ce précepte est un des fondements de la société chinoise. Aussi enseignera-t-on aux garçons les règles de la vie sociale, et aux filles les principes de la vie domestique.

QI YANFEN est membre de la délégation permanente de la Chine auprès de l'Unesco. Ancien professeur de français à l'Université de Beijing, elle a publié, entre autres ouvrages, un *Résumé de la civilisation occidentale*, de nombreux articles et des traductions en chinois de la littérature française, notamment du roman de Simone de Beauvoir, *Le sang des autres*. En 1983 a paru sa thèse, *Personnages féminins dans l'œuvre de Simone de Beauvoir*.

*Un notaire partage les biens familiaux. Estampe chinoise du 19<sup>e</sup> siècle.*





*Courtisane chinoise (vers 1900). Les petits pieds sont conformes au canon traditionnel de la beauté féminine.*

Bien sûr, d'une classe à l'autre, si les grands principes restent les mêmes, il existe des différences importantes. Alors que, le plus souvent, les femmes des classes supérieures ne travaillent pas et vivent dans un cadre très fermé, se contentant de gérer la maison (nourriture, domestiques) et de pourvoir aux besoins des enfants, dans les classes laborieuses elles doivent participer au labeur familial et parfois même travailler aux champs. Généralement, leurs tâches consistent, outre l'éducation des enfants, à s'occuper des mûriers, des vers à soie, du tissage, de la garde des semences et de la distribution de la nourriture ; leur rôle économique est loin d'être négligeable.

### *L'idéal féminin de la Chine ancienne*

On prépare les enfants à leur statut à venir : au père futur, un pouvoir étendu et quasiment absolu s'il doit devenir le chef de la famille ; à la mère future, une existence de soumission et d'humilité. Tout ce qui pourrait rendre la femme plus indépendante, plus libre, est strictement prohibé. Ainsi considère-t-on que « l'inculture est la vertu même des femmes ».

Naturellement il arrivait que certaines jeunes filles au caractère fort se rebellent contre une telle éducation et affirment leur identité propre, mais une telle attitude suscitait la réprobation générale,





*Cortège d'une noce dans  
une rue de Pékin (1911).*

et apparaissait comme une catastrophe pour les parents. Dans la littérature, on trouve le témoignage de l'existence de ces jeunes filles exceptionnelles, mais leur histoire est toujours présentée comme un mauvais exemple.

La jeune fille modèle doit, autant que faire se peut, être agréable à regarder. La beauté du visage, la perfection d'une silhouette ont une grande importance, mais la petitesse du pied ne compte pas moins : les pieds « comme le croissant de la nouvelle lune / avec lesquels la dame dansait merveilleusement sur une grande fleur de lotus doré ». La femme aux petits pieds acquiert un air de noblesse et de fragilité qui favorise un mariage honorable, force l'estime de son entourage et, croit-on, assure la fidélité de son mari.

Ce critère de perfection physique est apparu très tôt ; la mode s'en est largement répandue sous la dynastie des Song (960-1280) dans les classes aisées ; vers la fin du 17<sup>e</sup> siècle, elle touchait toutes les couches de la population. Cette coutume, une des plus originales de la société chinoise, n'a disparu qu'au moment du mouvement de revendication du 4 mai 1919, sous Sun Yat Sen.

Mais la grâce de la femme ne reposait pas seulement sur des caractères physiques ; tout un ensemble de comportements lui était inculqué par sa mère ; il lui fallait être humble, complaisante, respectueuse, parler en ouvrant les lèvres un minimum, rire sans bruit, ne jamais élever la voix, se dissimuler pour regarder à l'extérieur, ne pas boire d'alcool, ne pas sortir la nuit... Ces règles

constituaient le complément de qualités morales jugées importantes : toujours se placer en retrait, ne pas parler de ses propres mérites, ne pas excuser ses propres fautes, supporter les reproches sans chercher à se défendre, être toujours circonspecte...

Cette éducation idéale allait à l'encontre de l'épanouissement de la personnalité de la femme, mais la préparait parfaitement à s'intégrer aux structures familiales de la société traditionnelle.

### *La soumission féminine*

La jeune fille ainsi élevée était prête à se conformer aux principes énoncés par la formule classique : trois obéissances, quatre vertus. Les trois obéissances sont celles que doit la jeune fille à son père, la femme mariée à son époux, la veuve à son fils. Les quatre vertus se rapportent aux devoirs envers les beaux-parents, au respect du mari, aux bonnes relations avec les belles-sœurs et au bon voisinage.

L'obéissance permanente de la femme à l'homme s'inscrit dans la conception cosmique chinoise traditionnelle : le *yin* (principe féminin) est toujours subordonné au *yang* (principe masculin), tout en lui étant lié et complémentaire. Confucius a traduit cet ordre immuable en une formule : « L'homme est à la femme ce que le soleil est à la lune. Il dirige, elle suit ; et c'est ainsi que règne l'harmonie. »

L'obéissance absolue au père se manifeste

dans le mariage comme en toute chose, et la jeune fille prend pour époux l'homme choisi par lui sans pouvoir refuser cette union. « Mariée à un coq on suit un coq, mariée à un chien on suit un chien », dit le proverbe. Pas plus que la jeune fille, le jeune homme n'est libre en ce domaine. Si la jeune fille ne lui plaît pas, mais convient à ses parents qui considèrent qu'« elle nous sert vraiment bien », il devra quand même remplir ses devoirs d'époux jusqu'à la fin de sa vie. Si, au contraire, elle lui plaît, mais n'agrée pas à ses parents, il doit la répudier.

La jeune femme a autant de devoirs à l'égard de ses beaux-parents qu'à l'égard de ses propres parents. Souvent elle se retrouve au bas de la hiérarchie familiale et son rôle est celui des servantes, surtout à la campagne et dans les familles modestes. Parfois, lorsque la situation devient insupportable, la jeune femme n'a d'autre solution que de se donner la mort ou de prendre la fuite.

On se doute, dans un tel contexte, de l'importance attachée à la virginité féminine. Sa disparition justifie l'annulation du mariage, situation jugée particulièrement scandaleuse. C'est une part essentielle de la valeur marchande des filles et un élément capital de la vertu.

Dans la société chinoise traditionnelle, le mariage n'est donc pas l'union de deux individus, mais une affaire de famille, très souvent organisée dès la naissance des enfants. En aucun cas, il ne doit dépendre d'un choix personnel et affectif, une telle attitude ne suscitant que mépris. Même lorsque deux fiancés ont eu des relations clandestines avant le mariage, la famille de la jeune fille peut la promettre à un autre. En Chine comme ailleurs, des histoires d'amour peuvent se nouer, mais, sous les Ming et les Qing, les fugitifs sont pourchassés par la loi et ramenés à soumission. Si l'un des amoureux meurt, la décence demande à l'autre de ne pas lui survivre. La légende de Liang et de Tso, les Roméo et Juliette chinois, est exemplaire de l'histoire des amants morts d'aimer.

### *La femme d'un seul homme*

Quand la jeune fille se marie, elle entre pleinement dans la famille de son époux. Le premier de ses devoirs est de donner un fils à la lignée. Le confucianisme considère l'incapacité de donner un enfant mâle comme une faute très grave car il frustré le mari de sa postérité ; aussi, en un tel cas, l'homme est-il autorisé à prendre une seconde épouse ou « petite femme » pour assurer la pérennité de la famille. Cependant, la première épouse garde sa position hiérarchique et la seconde lui est subordonnée. Les enfants de cette deuxième union sont « attribués » à la première épouse qui seule reste légitime.

Si l'épouse devient veuve, on attend d'elle qu'elle reste fidèle à son mari. La femme convenable est la femme d'un seul homme. On considère avec admiration la veuve vierge qui a épousé l'esprit de son fiancé, mort avant les noces :



*L'homme a passé comme la rosée du matin  
La femme reste avec le givre de la nuit.  
Le fleuve coule sans fin  
Et l'oiseau laissé seul s'afflige éternellement.*

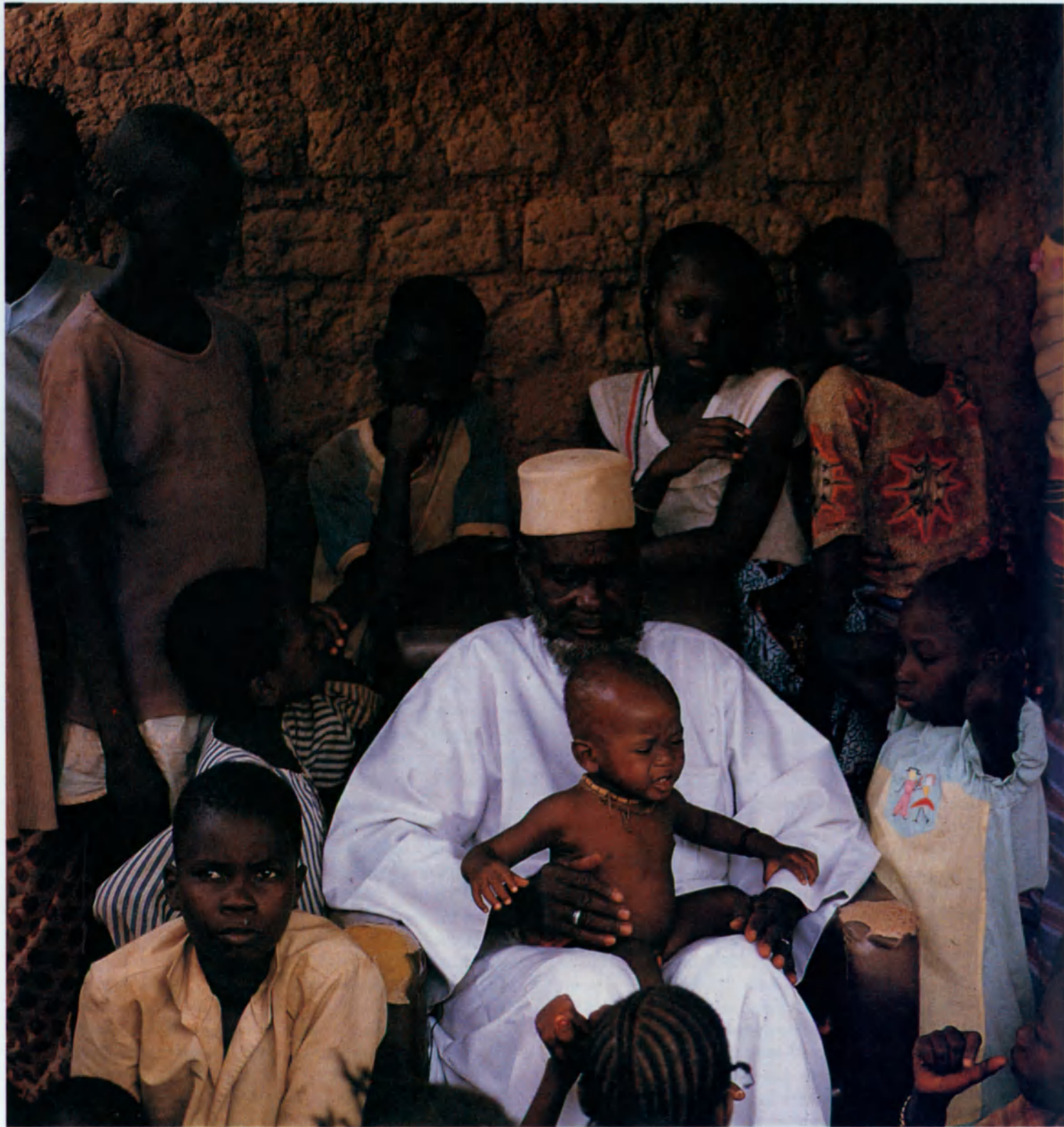
*Toute la famille à bicyclette.*

Cependant, un proverbe reconnaît que « si garder la virginité est facile, garder la viduité est difficile ». Aussi, après avoir porté le deuil pendant trois ans, la veuve peut prétendre se remarier. La belle-famille arrangera alors le contrat de mariage et recevra les cadeaux offerts par le nouvel époux, juste compensation de ceux donnés à l'achat. Il arrive également que le beau-père et la belle-mère remarient l'épouse de leur fils disparu avec un garçon sans fortune et adoptent l'enfant de ce second mariage.

La famille confucéenne s'est ainsi perpétuée au fil des âges et il faut attendre la fin du 19<sup>e</sup> siècle pour voir des milliers de femmes se révolter contre leur condition d'esclaves. ■



# *Lignage, communauté,*



## FIGURES DE LA FAMILLE

AFRIQUE

# individu



*Le chef Togo et ses enfants à Ouahigouya (Burkina Faso).*



*Reine mère ashanti (Ghana). Cette sculpture en bois patiné noir (hauteur : 40 cm) était placée sur l'autel des ancêtres.*

PAR MANGA BEKOMBO PRISO

*Les législations modernes favorisent l'individualisme. Elles fragilisent la cohésion communautaire. Mais la famille africaine résiste... en évoluant.*

DANS la famille occidentale moderne, les enfants n'appartiennent statutairement ni à la famille du père, ni à celle de la mère. Ils sont avant tout les enfants d'un couple. En revanche, dans la tradition africaine la plus répandue, la filiation est linéaire : les enfants se rattachent à l'un ou l'autre des groupes familiaux alliés. Père et mère ne se retrouvent donc pas, ensemble, comme membres de la famille dont relèvent leurs enfants.

Il existe deux systèmes de filiation principaux — matrilinéaire ou patrilinéaire — mais, dans certains cas, les interférences sont telles qu'on est en droit de parler de systèmes bilinéaires.

Dans le cas de la filiation matrilinéaire, on trouve soit des sociétés, peu nombreuses (par exemple les Senufo de Côte d'Ivoire et du Burkina Faso), qui ignorent le mariage institutionnel au profit de ce que nous nommerions « concubinage notoire » ; soit, sur une aire culturelle beaucoup plus vaste (en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Nigéria et dans le bassin du Congo), des sociétés où le mariage est reconnu et où la femme quitte son foyer pour s'établir chez son mari ou son beau-père. Mais c'est le frère de la mère qui sera alors considéré comme le véritable père des enfants et non le géniteur.

Les sociétés à filiation patrilinéaire sont de loin les plus nombreuses. Ce sont elles qui nous serviront ici de référence. Contrairement aux sociétés modernes, qui tendent à privilégier le lien naturel, biologique, la tradition africaine donne la préférence au lien social contractuel, en privilégiant la notion de « rôle » parental, rôle que peuvent exercer plusieurs personnes.

Peuvent en effet être considérées comme « mères » toutes les sœurs réelles ou femmes de la même classe d'âge que la génitrice, et l'on appelle père, les frères de tous ordres et les proches amis du géniteur. L'enfant est avant tout enfant du lignage auquel il est rattaché. Les individus du clan paternel ou maternel, mais aussi les

MANGA BEKOMBO PRISO, sociologue camerounais, mène au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et au Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative de l'Université de Paris-X des recherches portant principalement sur l'organisation lignagère et les processus de développement en Afrique. Il a publié, entre autres, *Famille, hiérarchie et succession chez les Dwala* (1984, revue *Droit et Cultures*) et *Famille, enfant et développement en Afrique* (1988, Unesco).

autres épouses du père, se répartissent les droits et obligations relatifs à l'enfant.

Outre l'importance de la relation enfant/oncle maternel et frère/sœur, il faut noter le caractère particulièrement affectueux, « amical », du rapport grands-parents/petits-enfants. Le petit-fils est l'image en miroir du grand-père et, à ce titre, devient le « petit mari » de sa grand-mère ; de même, la petite fille portant le nom de sa grand-mère paternelle devient la « mère » de son propre père. Ces rapports ne sont pas un simple jeu ; l'entourage adopte des attitudes répondant au statut des personnages qu'« incarnent » ainsi les jeunes enfants.

### *Stratégie du mariage*

Le mariage se déroule en plusieurs phases. Dans un premier temps, le chef représentant le groupe des garçons à marier offre à celui du clan de la jeune fille des services ou des dons de nourriture ou d'objets — dont un particulièrement précieux appelé improprement dot — et reçoit en échange la jeune fille désirée. Puis, le premier groupe choisit celui des garçons qui recevra l'épouse, alors que l'autre groupe détermine qui bénéficiera de la dot et pourra ainsi acquérir une femme à son tour.

En vertu de la dot versée, le clan du marié détiendra le droit de paternité sur les enfants issus de ce mariage. Le groupe de la jeune fille obtient en compensation un droit d'extension territoriale et d'intervention dans les affaires du clan allié, à travers la nouvelle épousée. En général, le bénéficiaire de la dot est le frère de la mariée, de préférence un frère utérin immédiatement aîné ou cadet ; à défaut, elle ira à un frère du foyer maternel, à un autre fils du père, ou à un cousin.

Le frère de la mariée qui reçoit la dot, entretiendra avec les enfants de sa sœur des relations privilégiées. Son épouse, achetée grâce à cette dot, devra se montrer très soumise à l'égard de sa belle-sœur, à qui elle doit son mariage. Dans certaines sociétés du centre du Cameroun, les belles-sœurs sont considérées comme mari et femme et s'appellent mutuellement ainsi.

La nouvelle épousée s'installe sur les terres du clan de son mari, le plus souvent dans la concession du père où le fils peut avoir ses propres cases. Elle est reçue par sa belle-mère qui parachève son éducation, l'initie aux usages de la famille, et plus tard la déclare apte à gérer personnellement sa « cuisine ».

La belle-mère désigne sa bru du même terme dont elle use pour désigner une co-épouse qui lui est subordonnée. Les co-épouses appartiennent de droit aux fondatrices du foyer, généralement les deux premières femmes introduites dans la concession. Leur ambition est de donner naissance à une lignée, voire un lignage, doté d'un nom propre. Pour cela, il leur faut réunir le plus possible de jeunes femmes qui engendreront de nombreux enfants : brus des fils et autres femmes provenant du même village que les épouses in-



*« Dans la famille africaine, la tradition donne la préférence au lien social contractuel en privilégiant la notion de "rôle" parental, rôle que peuvent exercer plusieurs personnes. »*



tallées ; celles-ci font venir ces jeunes femmes et finissent par les mettre à la disposition de leur mari.

De son côté, l'homme s'efforce lui aussi de se procurer d'autres femmes qui se répartissent dans les foyers en place. Ainsi, la polygamie est autant l'affaire du mari que de ses compagnes et apparaît moins comme l'expression du pouvoir ou de la richesse de l'homme que comme une modalité de la reproduction sociale.

La polygamie permet de réaliser deux objectifs en apparence opposés : d'une part, elle traduit l'ascension de l'homme dans la hiérarchie sociale (l'homme le plus envié est celui qui est à la tête de la communauté la plus nombreuse) ; d'autre part, elle tend à diviser cette communauté en foyers matricentrés voués à l'autonomie (lignées dont chacune est rattachée à une fondatrice).

En milieu traditionnel africain, le mariage constitue un enjeu social considérable ; à travers lui, les unités constitutives de la société se reproduisent, les groupes et les individus réalisent une stratégie complexe. La femme joue un rôle fondamental dans ce processus, puisque c'est elle qui rassemble et contrôle d'autres femmes placées auprès du frère, du fils ou du mari.

### *La communauté et les foyers*

La famille africaine, née de ces interactions, est étendue ; elle peut regrouper de cinquante à cent personnes partageant un même espace domestique. Les hommes de cette communauté forment un sous-groupe hiérarchiquement organisé suivant la position sociale et la chronologie des naissances ; cette hiérarchie est cependant atténuée par la conscience collective de l'égalité de tous les membres qui se reconnaissent issus d'un même ancêtre.

Le groupe des femmes se compose d'une part des filles du lignage non mariées et veuves, d'autre part des femmes introduites dans la communauté par le mariage. La sous-unité féminine est soumise à une hiérarchie fondée sur l'âge, mais aussi, pour les épouses, sur l'ordre d'arrivée et le statut que leur a conféré le rituel du mariage.

Ainsi les adultes se répartissent-ils entre le groupe masculin lié par des rapports de parenté et celui des femmes provenant de différentes familles, mais se sentant unies par le même devoir de solidarité envers le groupe qui les a accueillies.

Les enfants sont promis à des destins différents : les garçons assureront sur place la continuité du lignage ; les filles partiront fonder de nouvelles lignées sans pour autant rompre avec leurs parents. En effet, si la femme reste une étrangère dans la famille du mari, elle garde des liens étroits avec son groupe d'origine vis-à-vis duquel elle conservera devoirs et privilèges.

Pratiquement, elle passe autant de temps chez ses parents que dans son groupe d'accueil et reste très indépendante à l'égard de son mari. Si celui-ci a le droit de la répudier pour conduite ou

## *Famille au futur*

« L'avenir de la famille au Moyen-Orient et en Afrique du Nord » : sur ce thème s'est tenue à l'Université de Tunis, du 20 au 23 février 1989, une réunion organisée conjointement par l'Unesco et le Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Elle sera suivie par quatre autres consultations sur le même sujet, dans la perspective de l'Année internationale de la famille, thème qui sera proposé pour 1994 à l'Assemblée générale des Nations Unies à New York, à la fin de cette année.

### TERRES D'ESPOIR

**ORCHIDEES, l'Agence Images du Monde, propose au public un magazine vidéo inédit : « Terres d'espoir », réalisé avec le concours de l'Unesco. Cette série de 10 films documentaires de création, tournés de 1984 à 1988, propose un voyage dans 11 pays différents (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Ghana, Mali, Ile Maurice, Philippines, Sénégal, Thaïlande, Vietnam). Pour se procurer cette série, s'adresser à ORCHIDEES, L'Agence Images du Monde, The World Picture Agency, BP 043, 94200 Ivry, France. Téléphone : (33.1) 46.71.82.53**

**V**INGT-QUATRE participants et quarante-huit observateurs, représentant de nombreux pays de la région, différentes catégories sociales (instituteurs, médecins, journalistes, cinéastes) et diverses disciplines universitaires (histoire, sociologie, économie, pédagogie) ont débattu à Tunis du thème de l'avenir de la famille.

La réunion est parvenue aux conclusions suivantes. De la Mauritanie au Pakistan, à travers les trois espaces culturels arabe, iranien et turc, cette région reste largement dominée par le modèle de la famille communautaire endogame, autoritaire, hautement hiérarchisée et fortement intégrée — institution globale, « phénomène social total ».

Cependant ce modèle a subi, à partir de la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, au contact de la colonisation européenne, d'importantes secousses socio-économiques qui ont tendu à l'assouplir et à diversifier les types familiaux en fonction de leur degré d'intégration à la vie moderne.

Deux sujets ont été plus particulièrement traités : les migrations familiales et les rapports hommes-femmes. La migration a été considérée, au même titre que les médias et le tourisme, comme un facteur essentiel d'acculturation. Les familles d'émigrés connaissent un double processus, de désintégration lente dans leur pays d'origine et d'adaptation à leur pays d'accueil lorsqu'elles s'y regroupent.

Quant aux relations hommes-femmes, la réunion a noté une évolution des pratiques concernant le choix du conjoint, l'âge du mariage, les conditions du divorce — avec des conséquences psychiques, voire pathologiques, importantes.

Les participants se sont en majorité retrouvés d'accord pour penser : que la famille est en mutation, lente mais continue ; qu'elle restera certainement la cellule de base de la société ; que la famille nucléaire de type occidental ne constitue pas forcément pour elle un modèle à imiter.

Les changements qui s'opèrent aujourd'hui au sein de la famille peuvent n'être pas toujours perceptibles au regard extérieur — ce qui donne parfois une impression superficielle de continuité rigide de l'ordre traditionnel des choses. Mais la modification des habitudes et des représentations se poursuit en profondeur, suscitant parfois des tensions qui éclatent, soit dans les consciences individuelles, soit au niveau collectif. ■

stérilité, elle peut décider de son propre départ pour cause d'insécurité ou d'incompatibilité de genre de vie ; dans ce dernier cas, il appartient à ses frères et pères d'en assumer les conséquences.

La fondatrice d'un foyer est considérée comme la mère de tous les enfants qui y sont nés, fussent-ils issus des épouses secondaires. Les enfants nés de la « même mère » se placent dans la hiérarchie suivant l'ordre chronologique du mariage et l'importance du rituel qui a présidé à la fondation du foyer. L'autonomie de ce foyer s'accroît avec l'âge du premier fils, successeur présumé du père, l'arrivée de nouvelles femmes et d'autres enfants. Ce fils sera le maître du foyer dont sa « mère » est la maîtresse.

Le foyer apparaît ainsi comme un espace délimité et réservé où la mère, le fils et le frère de la mère occupent les positions centrales.

### *La tradition menacée*

La parenté commande l'ensemble des rapports sociaux dans les sociétés traditionnelles africaines, y compris dans le secteur économique et ce en dépit de décennies voire de siècles de contact avec

le monde extérieur. Les spécialistes des sciences sociales qui plaquaient des schémas inspirés de l'histoire de l'Europe sur l'évolution de ces sociétés ont été surpris de la permanence de ce phénomène. Selon eux, une industrialisation légère, une urbanisation accélérée, la scolarisation, la christianisation et l'insertion des pays africains dans l'ordre politique et économique mondial devaient se traduire par le bouleversement des structures familiales.

Or, la mentalité et les pratiques anciennes n'ont pas disparu ; elles se sont plutôt adaptées aux conditions de la vie moderne. L'autorité des instances lignagères reste sociologiquement plus forte que celle de l'Etat. La polygamie persiste, même si elle est plus discrète (dispersion des épouses en différents endroits). Les règles du système de filiation continuent à s'appliquer en dépit de législations modernes qui ne reconnaissent que la famille formée des deux parents et de leurs enfants.

L'individualisme moderne, qui imprègne profondément de nombreuses dispositions juridiques et dont le champ d'application privilégié est la propriété individuelle, se heurte aux traditions

*Construction d'un petit barrage au Burkina Faso. Les anciens sont réunis sous l'arbre à palabre et réparent des outils.*



d'Afrique qui font de l'entité communautaire la composante principale de toute identité.

Le passage du droit d'occupation de la terre par la communauté familiale à la propriété individuelle et privée porte atteinte à la cohésion du groupe. Désormais le fils aîné ne se contente plus de gérer un patrimoine foncier commun, il est tenté de se l'approprier en établissant le titre foncier à son nom propre. Ce faisant, il risque de s'engager dans une procédure longue et tortueuse l'opposant à ses frères et sœurs, d'où résulte souvent le démembrement du patrimoine, voire sa liquidation. Ces procès fréquents provoquent la rupture du lien jusque-là indestructible qui unissait les membres de la communauté et les rattachait à leur ancêtre.

Par ailleurs, l'apparition de l'Etat centralisateur moderne prive le chef de lignage de ses attributions. La transmission des titres et des charges perd de son importance au profit de celle des biens légués par héritage. Il devient alors important de distinguer les enfants biologiques, légitimes directs, des enfants du frère (dans les sociétés patrilineaires) ou de la sœur (dans les sociétés matrilineaires).

### *La nouvelle famille africaine*

Il se produit ainsi un renforcement du processus d'individuation et un éclatement de l'unité familiale traditionnelle. Celle-ci ne se transforme pas pour autant en petites familles de type occidental ; on assiste plutôt à la naissance de familles mono-parentales constituées tantôt autour du père, tantôt autour de la mère. Le mouvement de singularisation de l'individu se heurte à son besoin de s'insérer dans un réseau de solidarité qui reste la plupart du temps le lignage. Il arrive que l'individu adhère à des groupes associatifs, fondés sur l'âge ou la catégorie sociale, et qui offrent soutien psychologique et assistance sociale à ses membres.

Ces quelques exemples montrent les limites du changement socio-familial. Pour expliquer cette résistance, on peut invoquer le rejet latent de l'idéologie individualiste ou les limites des pouvoirs de l'Etat. Il reste vraisemblable que, de la rencontre de l'idéologie occidentale et des valeurs sociales traditionnelles, éclosent des structures familiales originales, façonnées par un milieu en cours de transformation rapide. ■



*A la sortie de l'école,  
près d'Addis-Abeba en Ethiopie*

# De l'ie à la famille

*Entreprise économique plutôt que communauté de sang, la famille traditionnelle japonaise a considérablement évolué de nos jours. Ses membres ont gagné en autonomie. Mais le relâchement des liens communautaires n'est pas sans conséquences.*

**L**E mot *ie* désigne la forme traditionnelle de la famille japonaise ; il recouvre un concept original englobant tout à la fois la structure de cette famille, les liens unissant ses membres, son patrimoine et les activités qui s'y rattachent.

Cette cellule familiale de base est le plus souvent composée d'un fils, généralement l'aîné vivant avec ses parents après son mariage, de ses propres enfants et de ses frères et sœurs célibataires. Mais l'*ie* inclut aussi les ascendants disparus et les descendants à venir. La continuité de la famille dépend en grande partie de la sauvegarde de la base matérielle qui garantit son statut social et son mode de vie. On a souvent défini la famille japonaise comme une famille-entreprise puisque sa survie est étroitement liée au maintien de ses activités : le patrimoine importe autant que la continuité de la lignée et plus que la prospérité ou même la vie et la mort des membres du ménage.

L'*ie* repose avant tout sur les liens de parenté, surtout ceux unissant l'homme, ses parents et ses ancêtres. Le plus souvent, c'est à l'aîné seul qu'il incombe de perpétuer l'*ie*. Les cadets, à leur mariage, sont à leur tour appelés à fonder d'autres *ie*. En principe, ces dernières restent inféodées à la branche principale, mais, de fait, elles gagnent rapidement leur autonomie et leurs fondateurs deviennent les ancêtres de nouvelles *ie*. Ne restent liées que les familles unies par de puissants intérêts financiers ou celles qui vivent dans le même voisinage : rares sont les Japonais qui connaissent bien leur famille collatérale, et il est fréquent qu'un Japonais ne puisse citer le nom exact de ses huit arrière-grands-parents.

## *La femme servante de l'ie*

Dans cette organisation type, le rôle de la femme est essentiellement de fournir des héritiers à la famille de son mari ; lorsque l'union se révèle stérile, l'épouse est renvoyée chez ses parents et il faut alors songer à adopter un enfant mâle. Toute



*Repas familial au Japon.*



## FIGURES DE LA FAMILLE

JAPON

l'éducation de la femme la prépare à devenir la servante de la lignée de son mari. Au début du 18<sup>e</sup> siècle, le moraliste Kaibara Ekiken définit les principes qui doivent gouverner sa conduite et que l'on peut résumer en quelques points :

- Lorsqu'une femme entre dans la maison de son mari, elle doit suivre les enseignements de ses parents : servir son beau-père et sa belle-mère et être toujours aimable avec eux. Ses parents ne doivent pas, par excès de tendresse, la rendre capricieuse, ni l'autoriser à avoir une volonté propre.
- Une femme doit respecter les frères et sœurs de son mari.
- Elle est prudente et sévère sur sa propre conduite, elle se lève tôt et se couche tard et toute la journée son attention est tournée vers la maison.
- Elle ne fréquente guère les endroits publics avant d'avoir atteint quarante ans.
- Son comportement est digne et plein de raison car son inconduite briserait la maison.
- Même entourée de domestiques, elle s'occupe elle-même de toute chose car « c'est la loi de la femme ».

Ainsi revient à la femme la lourde tâche de maintenir la paix et le bon fonctionnement de la maison : sa personnalité propre doit s'effacer au nom des lois de la famille.

Par contraste avec le statut subalterne de la femme, le pouvoir du chef de famille est très étendu ; il peut rayer du registre familial (*koseki*) tout membre qui pourrait nuire à l'*ie*. A partir

de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, le patrimoine lui appartient en propre. Aucun membre de la famille, même adulte, ne peut conclure un contrat sans son autorisation. Ce pouvoir, qui peut paraître exorbitant, repose en fait sur un consensus profond au sein de la famille.

### *Le chef de famille*

En retour, le chef de famille a des responsabilités ; il peut être déchu de son autorité s'il se révèle incapable de gérer le patrimoine. Ainsi les « Instructions pour le chef de famille » d'un détaillant de kimonos de Kyôto précisent : « Le chef de famille ne peut négliger son travail en faisant la grasse matinée ou en sortant fréquemment le soir et en s'adonnant au jeu. Au cas où cela viendrait à se produire, les employés les plus anciens du magasin, qui sont responsables, doivent faire un rapport aux parents. Après l'évaluation du capital et des biens de la famille, on donnera une compensation au chef de famille et on l'obligera à se retirer de la direction de l'entreprise familiale. » Le fondateur d'une autre famille de Kyôto prévoit que : « Si l'un quelconque de mes successeurs potentiels se livre à des dépenses inconsidérées et si rien ne permet de penser qu'il est un héritier fiable de l'entreprise familiale, la famille, après avoir consulté les parents, doit lui donner 5% du patrimoine et créer pour lui une branche collatérale. Après cette séparation, une personne sûre sera choisie pour prendre la relève. »

*Femmes d'une famille japonaise en train de cuisiner, vers 1930.*



Si la succession reste héréditaire, le chef de famille ou tout autre parent indésirable peut donc être écarté. L'adoption d'un nouveau membre par l'*ie* n'est pas rare, tant importe avant tout sa continuité.

### *Le fondement de la nation*

L'*ie* traditionnelle est donc plus une institution socio-économique qu'une communauté de sang. Le chef de famille ressemble beaucoup à un directeur d'entreprise. En cas de succession, cette entreprise ne donne pas forcément priorité absolue à un « enfant de son sang ». Il importe surtout qu'elle ait à sa tête un directeur compétent.

Le système de l'*ie* est fort ancien : son origine remonte au 11<sup>e</sup> siècle ; mais c'est véritablement durant la seconde moitié du shogunat Tokugawa qu'il s'est consolidé et officialisé, en partie sous l'influence des doctrines confucéennes. L'organisation de type *ie* cessa bientôt d'être réservée à la caste des samourais et à la classe des riches marchands et agriculteurs, pour fournir un modèle à chaque famille japonaise. Elle devint le fondement même de la nation et une des principales composantes de l'identité japonaise.

Critiquée après la Seconde Guerre mondiale, accusée de justifier le militarisme et de faire obstacle à la démocratisation, la notion d'*ie* a survécu dans les grandes entreprises, débarrassée de ses anciennes connotations politiques et idéologiques.

### *La famille dans le Japon contemporain*

Depuis la promulgation de la Constitution de 1946, la famille japonaise a beaucoup évolué. Si l'*ie* traditionnelle subsiste encore, les nouvelles structures juridiques ont favorisé le développement de familles nucléaires (63,4% en 1970) en accordant l'égalité des droits aux hommes et aux femmes et en imposant le partage du patrimoine entre les enfants. Les mutations industrielles et urbaines de l'après-guerre ont renforcé cette tendance. De nos jours, les familles sont beaucoup moins grandes ; elles n'ont le plus souvent qu'un ou deux enfants. Les générations vivent séparées les unes des autres, et les enfants, même célibataires, acquièrent rapidement leur autonomie.

A partir des années 1960, cette tendance s'est accélérée, sous l'effet de l'augmentation du nombre d'emplois et de la mobilité qui en résulte. Au début, ce sont surtout les jeunes travailleurs des zones rurales qui sont partis vers les centres industrialisés, puis de nombreux chefs de familles rurales ont pris un emploi saisonnier dans les zones urbaines en expansion, laissant aux parents, à l'épouse et aux enfants le travail de la terre ; ces emplois saisonniers sont rapidement devenus permanents. Ainsi est-il devenu fréquent que le chef de famille s'absente la plus grande partie de l'année. Cette tendance ne concerne pas les seuls travailleurs manuels : l'expansion économique



*Hommes prenant ensemble un repas dans un restaurant. Requis par leurs activités professionnelles, les pères japonais sont absents de la table familiale plus souvent qu'autrefois.*

*« Nombre de personnes âgées habitent avec leurs enfants, alors que dans le passé c'étaient ceux-ci qui vivaient sous le toit de leurs parents. » Ci-dessous, un jeune Japonais joue de la musique pour son grand-père.*



*Dans les familles réduites  
aujourd'hui à deux  
générations, le lien entre la  
mère et l'enfant s'est  
beaucoup resserré.*





exige de plus en plus souvent le transfert de cadres vers les sites de nouveaux projets.

Les familles peuvent difficilement suivre le père dans des déplacements trop fréquents : la recherche d'un logement familial pose un problème et les déménagements répétés sont préjudiciables aux enfants et à leurs études.

Le phénomène connu sous le nom de *tanshin hunin* (transfert d'un membre de la famille sans accompagnement de celle-ci) est aujourd'hui courant au Japon, mais il entraîne aussi divers problèmes. Si le chef de famille retrouve dans le cadre de son entreprise un succédané de l'*ie* (emploi à vie, appartenance à une communauté, souci de sa prospérité et de sa perpétuité), il souffre du relâchement des liens familiaux. Très nombreux sont ceux qui ne voient leur famille qu'en fin de semaine ; c'est là, sans doute, une des causes des dépressions, du « stress » et de l'alcoolisme qui frappent tant d'hommes.

### La femme solitaire

L'épouse ne souffre pas moins que son mari. Son isolement s'accroît : son époux, même s'il réside chez lui en semaine, va travailler tôt le matin pour revenir tard le soir ; l'enfant reste à l'école toute la journée ou repart l'après-midi pour le *juku* (cours privé complémentaire). En réaction contre cette solitude, de nombreuses épouses cherchent un emploi ou participent aux activités de cercles culturels.

La relation mère/enfant change également ; il s'établit entre eux des liens étroits et exclusifs. En raison de la chute de la natalité, les enfants trouvent moins de compagnons de jeu dans le voisinage et presque plus à la maison. Privés de relations de leur âge, ils se réfugient dans les jupes de leur mère. Dans les familles élargies du passé, le lien psychologique avec la mère n'était qu'une relation familiale parmi d'autres ; les enfants, formant une société au sein du groupe, avaient moins de difficulté à quitter la maison. Désormais, la séparation d'avec la mère devient bien plus pénible, et pour l'enfant et pour elle. Le principal souci de la mère est le succès scolaire de son enfant. Il y a quarante ans, un enfant accompagné par sa mère à l'école secondaire aurait été la risée de ses camarades. Aujourd'hui, nombre de mères accompagnent leurs enfants, non seulement à l'école secondaire, mais aussi à l'université. Les journaux ironisent même sur certaines mères qui conduisent leur fils à la porte de l'entreprise le premier jour de leur travail.

Parallèlement, le vieillissement de la population a d'autres conséquences. Dans le Japon traditionnel, l'espérance de vie est longtemps restée de 50 ans. En 1930, la plupart des pères mouraient avant que le plus jeune enfant n'ait terminé ses études universitaires. La mère ne survivait guère au chef de famille. En 1982, l'espérance de vie atteignait 75 ans pour les hommes et 80,4 pour les femmes. A présent, lorsque le benjamin a achevé

ses études, il est courant que le père ait encore une espérance de vie de vingt ans et la mère de trente. Souvent les parents ne sont préparés ni psychologiquement ni financièrement au départ de leurs descendants. Cette situation est sans précédent et il n'existe aucun modèle culturel qui permette d'y faire face. Il faut créer un nouveau style de vie qui permette aux citoyens les plus âgés de participer à la vie active, d'assumer leurs responsabilités sociales, de définir leur nouvelle identité.

Nombre de personnes âgées habitent avec leurs enfants, alors que dans le passé c'étaient ceux-ci qui vivaient sous le toit de leur parents. Le système juridique actuel répartissant l'héritage des ascendants en parts égales, la question se pose de savoir quel enfant doit accueillir les aînés. Le ménage moyen dispose rarement de l'espace et des moyens nécessaires, en particulier lorsqu'il faut prendre en charge les soins médicaux des personnes âgées.

### Le lien brisé

Cette crise de la famille nucléaire se reflète dans les usages qui règlent l'organisation des repas. C'étaient autrefois de véritables rituels qui renforçaient la cohésion du groupe. Cette fonction essentielle s'affaiblit aujourd'hui et dans nombre de familles la plupart des repas ne sont plus pris en commun. Près de 60% des pères ne participent pas au petit déjeuner et 30% sont absents au dîner. Le plus souvent, la mère déjeune seule à la maison. La raréfaction des repas communautaires affaiblit certainement le lien psychologique entre membres d'une même famille.

De même, le développement des moyens et des appareils médiatiques va à l'encontre du sentiment communautaire. La famille cesse d'être un lieu d'échange des informations. Ainsi, avec l'augmentation du nombre des chaînes, la télédistribution et la diversification des programmes, regarder la télévision devient un acte individuel. Chaque membre de la famille dispose, de plus en plus, de sources d'information spécifiques et tend de moins en moins à les partager avec ses proches.

Il ne s'agit peut-être là que d'une période transitoire, préfigurant des comportements nouveaux. Ainsi, se multiplient les « maisons pour deux générations », où parents âgés et enfants peuvent vivre ensemble tout en conservant leur indépendance. Il se pourrait aussi que le retour des fêtes traditionnelles réunissant différentes générations dont chacune a son rôle à jouer, marque un resserrement des liens familiaux. Un nouveau modèle culturel serait-il en train de naître ? ■



KURIMOTO KAZUO  
du Japon, appartient au  
secteur de l'éducation de  
l'Unesco, où il s'occupe plus  
particulièrement  
d'administration et de  
gestion de l'éducation.

# Marina, Sarah, Michel

*Le mariage conventionnel battu en brèche en Europe ? Il est de plus en plus concurrencé, en tout cas, par de nouvelles formes de vie familiale — nées d'une aspiration égalitaire au bonheur.*

**M**ARINA, âgée de 33 ans, est mère d'une petite fille de 5 ans, Sarah, et elle attend un bébé qui sera un garçon. Sans argent au départ, sans relations, avec son seul courage, sa ténacité, son intelligence et quelques maigres subventions du ministère de la Culture, Marina a créé sa propre troupe de théâtre dont elle a tout programmé : le répertoire, les tournées en France et à l'étranger, l'embauche et la formation des membres de la troupe.

Marina n'est pas mariée, mais quand elle part en tournée, elle confie sa fille tantôt au père de Sarah, Michel, tantôt à son ami de cœur, Jean, qui est le père du bébé attendu et qui ne cohabite pas avec elle. L'amitié entre Marina et Michel a survécu non seulement à la fin de la cohabitation du couple, mais aussi à sa nouvelle liaison amoureuse avec Jean. Quant aux deux hommes, aucune jalousie ne les sépare et ils s'entendent parfaitement pour assurer à tour de rôle la garde de Sarah en l'absence de sa mère. Suivant leurs disponibilités, ils prêtent aussi leur concours à Marina lorsqu'elle donne un spectacle à Paris ou dans une ville de la proche banlieue où ils peuvent se rendre après leur travail.

Combien y a-t-il de couples en Europe qui ont réussi à s'épanouir en brisant ainsi les conventions qui font de la cohabitation le critère de l'existence d'un couple, et du sacrifice de la vie professionnelle d'une femme la condition de son bonheur ? Ils sont, semble-t-il, en augmentation. Mais avant de nous pencher sur ces « nouveaux styles de vie familiale », ainsi qu'on les appelle, faisons le point sur la situation générale de la famille en Europe.

Selon une recherche conduite dans 12 pays européens de l'Est et de l'Ouest, sur les familles où les couples sont mariés, l'épouse consacre toujours un nombre d'heures plus élevé que le mari aux tâches domestiques et éducatives. Ainsi, en France et au Royaume-Uni, les femmes au foyer consacrent à ces tâches environ 4 à 5 fois plus d'heures chaque jour que leurs maris ; quand elles exercent une activité professionnelle, cet écart

demeure trois fois plus grand. On observe des écarts identiques dans de nombreux pays d'Europe de l'Est.

Le temps consacré par les conjoints aux tâches domestiques et éducatives s'accroît, bien entendu, quand ils ont des enfants. Mais celui du mari reste sans commune mesure avec celui de l'épouse. La participation du mari est plus grande quand son épouse exerce une activité professionnelle, mais c'est seulement une « aide », nullement un partage égalitaire.

## *Le mari assuré le gagne-pain du ménage*

Même si 43% des femmes mariées d'Europe ont une activité professionnelle, ce pourcentage est très inférieur à celui des hommes mariés : suivant les pays, il s'élève de 78% à 90%. Le rôle de gagne-pain de la famille revient plus souvent aux maris qu'aux épouses qui, par ailleurs, touchent en général des salaires ou des revenus nettement plus faibles. L'épouse travaille beaucoup plus souvent à mi-temps que le mari. Dans certains pays (Royaume-Uni, Irlande, Hollande et R.F.A.), la présence d'enfants en bas-âge diminue de dix fois la chance d'une femme d'exercer une activité professionnelle. C'est le nombre d'enfants plus que leur âge qui est déterminant dans d'autres (France, Italie, Belgique et Danemark).

Les attitudes quant à la répartition des rôles au sein de la famille évoluent lentement malgré les progrès constatés ces dernières années. En 1987, 41% d'Européens se disent favorables à une famille où les deux conjoints ont un métier qui les absorbe autant l'un que l'autre et où les tâches ménagères et les soins aux enfants sont partagés également. On en recense 29% qui préfèrent une famille où la femme a une profession moins absorbante que celle de l'homme et 25% une famille où l'homme seul exerce une profession.

## *Recherche du bonheur et nouveaux styles de vie familiale*

Cette répartition encore traditionnelle des rôles entre les sexes au sein du mariage ne semble pas satisfaire tous les Européens. Une proportion grandissante d'hommes et de femmes recherche une vie de couple en dehors du mariage conventionnel.

Dans toute l'Europe, la baisse de la nuptialité a pour contrepartie la hausse des unions libres. Rien qu'en France, pourtant très en dessous du

*Petite famille (1986),  
lithographie de l'artiste  
grecque Arghyro Paouri.*

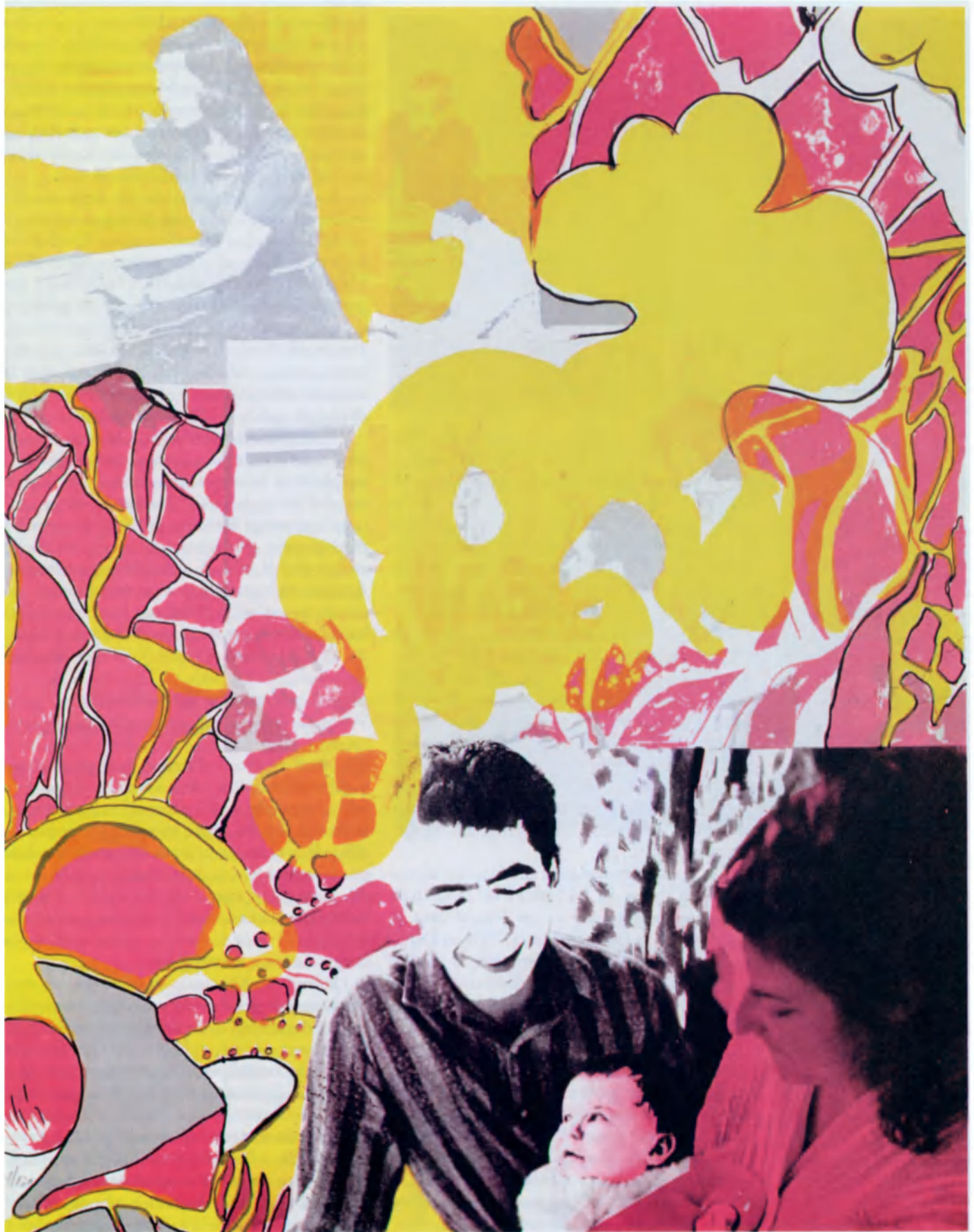
**FIGURES  
DE LA  
FAMILLE**

EUROPE

# *et Jean*

---

PAR ANDRÉE MICHEL



« *En Europe, il y a une augmentation des familles monoparentales, celles où les enfants ne cohabitent qu'avec un seul parent — une femme dans la majorité des cas.* »



taux des pays scandinaves, 10% des couples (soit environ 1 million) vivent en union libre. Ce taux atteint 50% chez les jeunes couples habitant l'agglomération parisienne et où l'homme a moins de 25 ans. Le quart de ces couples français de tous âges élève des enfants. Les femmes jeunes sont plus nombreuses que les hommes de leur classe d'âge à préférer l'union libre, car ce nouveau style de vie leur apparaît plus égalitaire.

Femmes et hommes d'Europe n'acceptent plus le mariage malheureux. On assiste donc, depuis 1965, à une croissance très forte du divorce dans tous les pays du continent. Mais on divorce beaucoup plus dans les pays du nord de l'Europe (Scandinavie) que dans les pays du sud (France, Italie, Espagne). Sauf en Irlande, où le divorce est toujours interdit, les pouvoirs publics ont facilité dans la plupart des pays les procédures de divorce. Les mœurs ont précédé les changements législatifs.

De là une augmentation des familles monoparentales, celles où les enfants ne cohabitent qu'avec un seul parent — une femme dans la majorité des cas (90% en France, 93% au Danemark). Pour le Parlement européen, la famille monoparentale doit être considérée comme une « cellule familiale » ne faisant l'objet d'« aucune discrimination ».\*

Avec l'augmentation des unions libres, le nombre d'enfants nés en dehors du mariage a crû sensiblement. En Suède en 1980, 40% des enfants suédois avaient une mère non mariée. Ce statut y est d'autant mieux accepté par l'opinion publique que les réformes sociales ont favorisé les personnes seules avec enfant. En France, le nombre de ces enfants a augmenté de 50% entre 1982 et 1986, atteignant environ 171 000 en 1986,

soit 22% de la totalité des naissances. C'est le signe d'une transformation profonde des mentalités et des pratiques.

Le phénomène traditionnel de l'abandon de la mère par le père de l'enfant régresse. Parallèlement s'instaure un nouveau modèle où l'enfant est reconnu par le père : en 1980, en France, 50% des enfants nés hors mariage ont été reconnus par le père contre 22,5% en 1968.

Les législateurs européens, sauf en Scandinavie, continuent à défavoriser les couples vivant en union libre par rapport aux couples mariés. Mais dans la plupart des pays, on tente d'atténuer la discrimination entre enfants nés hors mariage et les autres. Ainsi, en Irlande une réforme allant dans ce sens a été votée en 1986.

Comment s'organise la vie des « familles monoparentales », nées pour la plupart du divorce ou de la séparation ? Dans au moins 90% des cas, la garde et l'éducation des enfants sont confiées à la mère. Le mari est assujéti au versement d'une pension alimentaire à son épouse pour l'entretien des enfants. Dans certains pays, (Luxembourg, Danemark, France) les pouvoirs publics peuvent même relayer l'époux défaillant pour que le conjoint sans ressources et ayant des enfants à charge ne tombe pas dans le dénuement.

Mais, plus que par le passé, le législateur européen tient compte des aspirations égalitaires du couple et de la pénétration des femmes dans le marché du travail. Au Danemark, on est allé jusqu'au partage égalitaire de l'autorité entre les deux parents, mariés ou non mariés, vivant ou non ensemble, afin de répondre aux aspirations des pères célibataires qui, en cas de séparation, ont beaucoup moins de droits que les mères sur les enfants. En France, la garde alternée de l'enfant par les deux parents divorcés est en augmentation.

### *Vaincre la solitude par l'imagination familiale*

Où situer le cas de Marina, dont nous avons esquissé l'histoire ? Dans la « famille monoparentale » ? Non, car le rôle paternel joué par Michel, le père de Sarah, et par Jean, le père potentiel, déborde ce cadre *stricto sensu*. Et il en va de même pour d'autres formes de vie familiale. N'étant ni des mariages légaux, ni des unions libres ni des familles monoparentales, ces formes nouvelles échappent à toute statistique, quand ce n'est pas à tout repérage sociologique.

Dans la plupart des pays d'Europe, on voit augmenter le nombre de personnes, particulièrement des jeunes, vivant en célibataires. En 1985, on recensait en France plus de 27% de célibataires chez les hommes âgés de 30 à 34 ans et 26% chez les femmes de la même tranche d'âge. Mais quelle forme de vie mènent-ils ? S'agit-il de célibataires endurcis, murés dans leur solitude, repliés sur eux-mêmes ? Ou, à l'opposé, de célibataires ayant créé autour d'eux un réseau de sociabilité, substitut du réseau familial, où ils puisent le support, affectif et social, nécessaire à l'équilibre de la personne ?

ANDREE MICHEL, de France, est directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.), où elle a fondé le Groupe d'étude des rôles des sexes, de la famille et du développement humain. Elle est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Sociologie de la famille et du mariage* (3<sup>e</sup> éd., 1986), *Le féminisme* (1986, collection *Que sais-je ?*, PUF) et *Non aux stéréotypes. Vaincre le sexisme dans les livres pour enfants et les manuels scolaires* (1986, Unesco).

Il y a ceux qui ne cohabitent pas avec leur partenaire, chaque membre du couple gardant son domicile, mais tous deux mettant en commun une part variable de leurs ressources pour, s'ils ont des enfants, se répartir cette nouvelle charge économique.

Il y a aussi les cas de cohabitation de deux personnes du même sexe. Ce peut être un couple de personnes homosexuelles, des gens réunis par des liens d'amitié ou d'entraide économique (chômage, absence ou cherté du logement, etc.) Le nombre croissant de « ménages » (au sens statistique du terme) composés soit d'une personne seule vivant en célibataire, soit de deux ou plusieurs personnes du même sexe, recouvre en fait une grande diversité de formes de vie sociale qui sont autant de formes substitutives à la structure familiale traditionnelle.

### *Malgré le changement, la permanence des relations parents-enfants*

A cette variété de formes nées des relations familiales horizontales, s'oppose la stabilité des relations verticales au sein d'une même lignée, la permanence des solidarités interfamiliales.

Mener une vie heureuse dans le groupe familial — ce désir reste largement prééminent, comme l'attestent tous les sondages. C'est dans l'éducation des enfants que les jeunes adultes — mères et « nouveaux pères » — puisent les plus grandes satisfactions. C'est lors des fêtes marquant les rites de passage (naissance, adolescence, mariage, décès), que les familles se regroupent pour reconstituer leurs liens de sociabilité, voire de solidarité.

Cette solidarité, en effet, n'a nullement disparu. Les jeunes adultes bénéficient du soutien des parents en de nombreuses circonstances : études, mariage ou débuts de la vie de couple, achat ou équipement d'un logement ou d'une maison de campagne. Cette solidarité se maintient même, plus tard, à l'occasion d'une grosse dépense imprévue, d'une maladie ou d'une interruption de la vie professionnelle due à un accident ou au chômage. En contrepartie, les parents âgés reçoivent l'aide des enfants. Ceux-ci leur rendent plus ou moins régulièrement visite ou même les aident financièrement.

Aujourd'hui, l'individu européen estime qu'il a un droit moral au bonheur. D'où un refus, très fréquent, d'entrer ou de rester dans le cadre rigide de la famille et du mariage fixés par des codes conventionnels. D'où la pratique, de plus en plus répandue, de définir soi-même les styles de vie où l'on pourra réaliser sa quête individualiste du bonheur.

Les Européens acceptent désormais plus difficilement de voir le législateur fixer les règles de leur comportement dans la vie privée et ils tendent à rejeter les discriminations légales entre personnes mariées et non mariées, non divorcées et

*« Mener une vie heureuse dans le groupe familial, ce désir reste prééminent. C'est dans l'éducation des enfants que les jeunes adultes — mères et "nouveaux pères" — puisent les plus grandes satisfactions. »*



divorcées, hétérosexuelles et homosexuelles, entre enfants légitimes et enfants « naturels ».

Une idée fait son chemin en Europe : les droits de l'homme ne sont pas seulement politiques, mais concernent aussi la liberté pour les individus de choisir le contenu et la forme de leur vie privée, notamment pour ce qui concerne l'identité de leur conjoint, la possibilité de divorcer, le nombre des enfants, les moyens de maîtriser la fécondité. C'est l'enjeu d'une lutte qui se déploie dans toutes les sociétés du continent, là, du moins, où des mouvements sociaux — le plus souvent impulsés par des femmes — contestent la survivance de normes patriarcales jugées incompatibles avec les droits de l'individu au bonheur. ■

\* « Femmes d'Europe : 10 ans », in *Femmes d'Europe*, n°27, juin 1988.

# Femmes d'Arembepe

*Pourquoi y a-t-il tant de femmes chefs de famille au Brésil? L'exemple d'Arembepe, un village de pêcheurs, fournit une réponse possible.*

LA colonisation de l'Amérique latine par les Portugais et les Espagnols fut déterminante pour le mode d'organisation de la vie familiale dans cette partie du Nouveau Monde, où prédomine depuis lors la famille patriarcale, qu'elle soit nucléaire (essentiellement dans les villes) ou étendue (dans les campagnes). On y trouve aussi, en nombre plus réduit, des familles matricentées ou naturelles, notamment dans les régions densément peuplées de Noirs ou de Mulâtres.

La population noire d'Amérique latine n'est pas originaire de ce continent. Elle y est arrivée au début du 17<sup>e</sup> siècle dans le cadre de la traite négrière. Les populations autochtones (héritières de civilisations brillantes comme les Mayas, les Incas, les Aztèques, ou communautés fragiles menacées d'extinction) ayant refusé de travailler pour l'envahisseur européen, l'esclavage est venu alimenter en main-d'œuvre les mines d'or et d'argent, les plantations de sucre, de tabac et de coton.

Jusqu'au milieu du 19<sup>e</sup> siècle, même après l'abolition de la traite des Noirs, des navires clandestins continueront d'amener leurs cargaisons humaines aux deux principaux ports négriers du continent : Salvador de Bahia au Brésil et Cartagena de Indias en Colombie.

Cette période conduira à une stratification sociale rigide, liée au pouvoir économique mais aussi à la couleur de la peau : les riches, grands propriétaires terriens, sont des Blancs, et les pauvres, ouvriers agricoles, sont d'anciens esclaves noirs. On assistera pourtant parallèlement, par le truchement des unions mixtes, au mélange des trois ethnies (indigène, noire et blanche) et à la synthèse de leurs cultures.

En séparant les femmes esclaves de leurs compagnons (chaque lot d'esclave ne devait en aucun cas comporter plus d'un tiers de femmes), la traite négrière aura en effet favorisé leur exploitation sexuelle par leurs maîtres. Il n'était pas rare que ceux-ci reconnaissent et élèvent les enfants qu'ils avaient eus d'une esclave. Cette dernière, de son côté, transmettait avec son lait, ses berceuses, ses légendes et ses jeux sa propre culture aux enfants du maître.

Les familles constituées en dehors du modèle blanc sont pour la plupart des familles étendues, regroupant des enfants naturels autour de leur



*Femme tenant un enfant, statuette en terre cuite. Maya, époque préclassique (1500 avant - 300 après J.-C.).*



*Mariage de Nègres d'une maison riche, lithographie d'après une œuvre du peintre Jean-Baptiste Debret (1768-1848).*

---

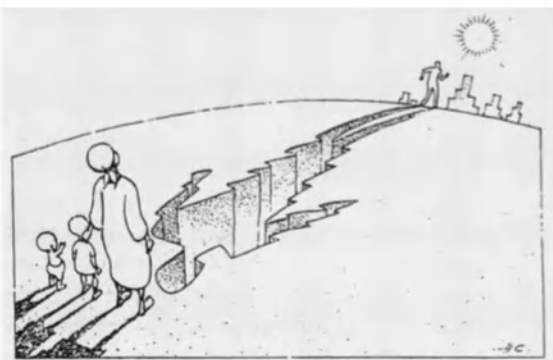
PAR MARIZA DE ATHAYDE FIGUEIREDO ET DANDA PRADO



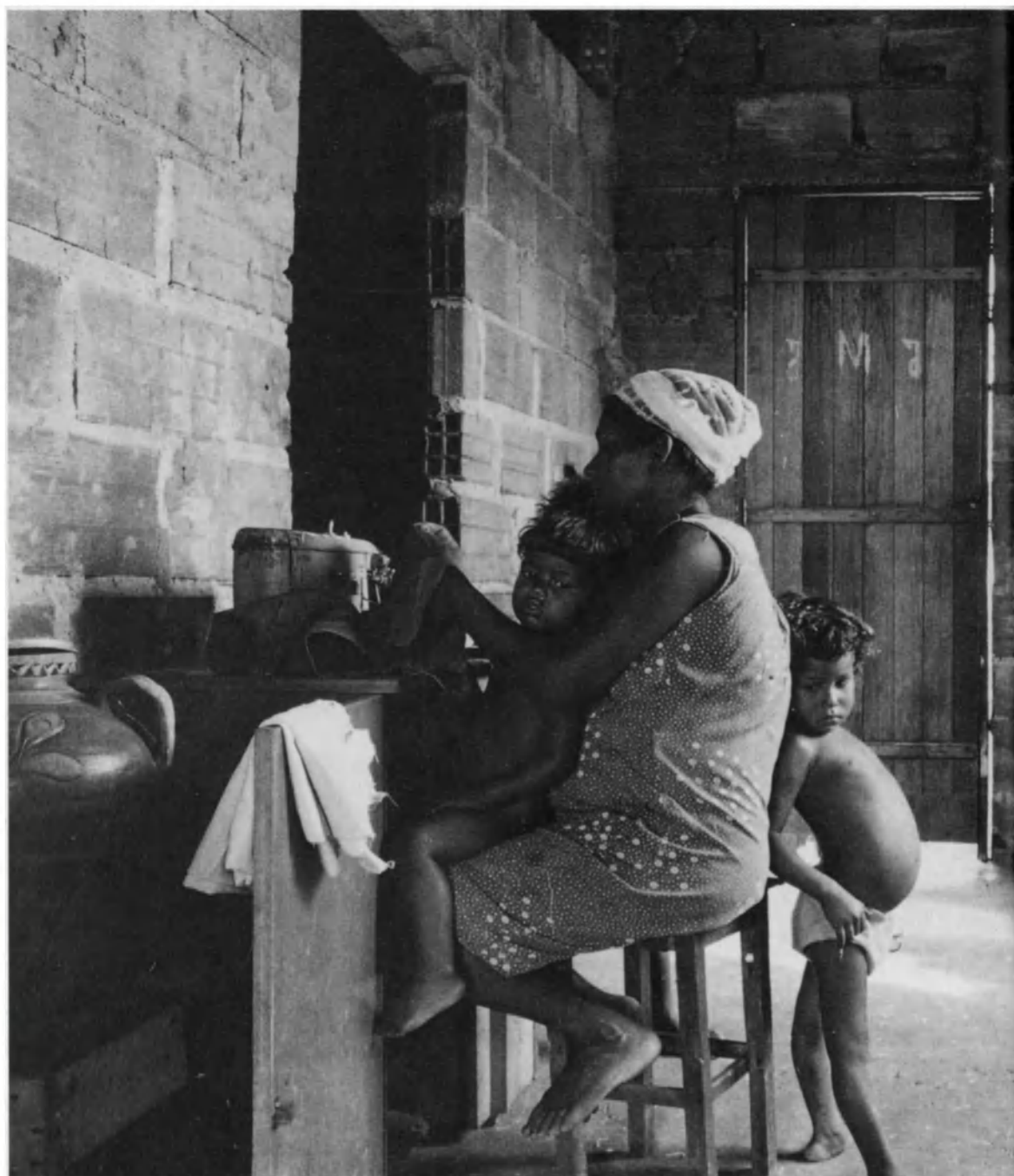
FIGURES  
DE LA  
FAMILLE

---

AMÉRIQUE LATINE



« Les migrations sont une source croissante d'insécurité pour les femmes, surtout si les hommes partis travailler en ville n'envoient pas d'argent chez eux ou s'ils s'en vont à une époque de l'année essentielle pour les travaux des champs. »  
 (Rapport de 1989 du Fonds des Nations Unies pour la population)



MARIZA DE ATHAYDE FIGUEIREDO, du Brésil, sociologue, journaliste et photographe brésilienne, appartient à l'équipe de la revue féministe *Impressões*. Elle est l'auteur de nombreuses études parues dans diverses revues, notamment *Revue du Tiers Monde* et *Feminist Issues*, et d'une thèse de doctorat, *Le rôle socio-économique des femmes chefs de famille à Arembépe* (Université de Paris VII, 1981).

DANDA PRADO, pédagogue, psychologue et enseignante brésilienne, s'intéresse particulièrement au rôle social de la femme. Elle a publié *O que é família* (1982, Qu'est-ce que la famille) et *O que é aborto* (1983, Qu'est-ce que l'avortement), et a collaboré à plusieurs anthologies, dont, en français *Terre des femmes*.



mère. En revanche, le code civil des Blancs consacre, dans la majorité des cas, le régime patriarcal. Une législation inspirée du code napoléonien de 1808 attribue aux femmes un statut inférieur et les maintient dans la dépendance de l'homme, selon les normes de la famille patriarcale classique. Ce statut vient seulement d'être modifié dans le sens d'une plus grande autonomie des femmes et de la dissolubilité du mariage.

### La famille contemporaine

Les brassages culturels et ethniques, l'urbanisation accélérée (au Brésil actuellement 70% de la population vit dans les villes), les migrations internes et externes, l'évolution de la condition féminine et la profonde transformation des modèles de reproduction, ont contribué, entre autres facteurs, à l'apparition de nouvelles structures familiales et favorisé l'émergence, dans toute l'Amérique latine, de la femme chef de famille.

Ce fait, qui n'est pas nouveau et dans lequel on commence à voir une stratégie de survie des populations démunies, est le fruit des circonstances et non d'un choix délibéré, puisque femmes et hommes aspirent toujours à contracter une union légitime, devant le prêtre ou le maire.

L'homme se considère en effet comme le chef de la famille et entend être traité comme tel. Les us et coutumes de la société patriarcale lui en confèrent l'autorité, qu'il assume ou non les obligations qui en découlent, notamment celle de nourrir sa femme et ses enfants. Par ailleurs, en vertu de ce culte de la virilité que l'on appelle « machisme », l'homme est en droit d'entretenir des relations extra-conjugales ou de s'adonner au jeu et à la boisson, ce qui ne lui permet pas toujours de subvenir aux besoins de sa famille.

Lorsqu'elle se trouve contrainte d'assumer le rôle de chef de famille, la femme adopte généralement une attitude ambiguë face à son époux ou à son compagnon. Cette ambiguïté résulte de la contradiction dans laquelle elle se débat, puisque la société lui a promis un homme qui subviendrait aux besoins du foyer, lui laissant la charge du ménage et des enfants. Elle ne se vante pas d'être le chef de famille ; elle dissimule au contraire ce fâcheux statut en alléguant qu'elle ne fait qu'aider aux dépenses du ménage.

Il faudra attendre 1978 pour que ce phénomène fasse l'objet d'importantes études sociologiques et économiques, notamment à la demande des Nations Unies. En 1974 déjà, on calculait que le tiers des chefs de famille de la planète étaient des femmes. Pourtant, on commence à peine à prendre conscience du problème et de ses incidences pour les pays en développement.

Arembepe est un village de pêcheurs voisin de Bahia, au Brésil, avec une population de 2 000 habitants, que vient grossir en été l'afflux des vacanciers. Son existence est attestée en 1509, à l'arrivée des Portugais ; il était alors peuplé d'Indiens tupinambas. Microcosme représentatif

des communautés rurales aussi bien au Brésil que dans le reste de l'Amérique latine, Arembepe a fait l'objet en 1981 d'une enquête sur les femmes chefs de famille.

L'expansion industrielle et touristique a transformé les pêcheurs d'Arembepe en ouvriers salariés. Les usines n'emploient pas les femmes, qui sont réduites à occuper des emplois mal rémunérés auprès des estivants. Pourtant, 25,50% des femmes d'Arembepe sont chefs de famille et ont à leur charge une ou plusieurs personnes. Elles sont plus nombreuses dans les catégories économiquement faibles (57,62%) que dans les couches plus aisées.

Ces femmes n'entrent pas dans la définition officielle de l'Office brésilien de géographie et de statistique — définition selon laquelle seul le mari est considéré comme le chef de famille, indépendamment de sa contribution au budget familial et de la situation légale des conjoints.

Ainsi, se trouvent privées de ce titre les femmes séparées, veuves ou célibataires qui logent et nourrissent leurs enfants, leurs petits-enfants et leurs parents âgés ou handicapés. Si elles ont un compagnon chez elles le jour du recensement, celui-ci sera considéré comme le chef de famille, qu'il soit ou non le père d'un des enfants, qu'il contribue ou non au revenu familial, qu'il vive là depuis des années ou depuis quelques mois seulement.

Le rôle de l'homme en tant que chef de famille n'est donc souvent que symbolique. Ses obligations matérielles vis-à-vis de sa femme et de ses enfants sont celles qu'il veut bien reconnaître. La femme n'a aucun moyen de le contraindre à assumer le rôle de pourvoyeur économique qui est socialement et culturellement le sien.

En général, les femmes commencent par se cacher la réalité en se disant que la défaillance masculine est passagère. Lorsqu'elles ont admis son caractère irrémédiable, elles cherchent un autre homme. Si la moitié des femmes chefs de famille d'Arembepe a eu une seule union régulière, 35,59% d'entre elles, notamment les plus jeunes, en ont eu deux. Cette seconde union traduit la recherche d'une nouvelle référence sociale masculine, même si elle n'offre aucune garantie ou stabilité matérielle.

Au terme de quelques expériences infructueuses, la femme finit par constituer un groupe familial matricentré et n'a plus avec les hommes que des relations occasionnelles. L'homme passe, les enfants restent. ■

« L'homme passe, les enfants restent. »



# *Un espace éclaté*



## FIGURES DE LA FAMILLE

QUÉBEC



*King and Queen  
(Le roi et la reine),  
œuvre du sculpteur  
anglais contemporain  
Henry Moore.*

*Past Recovery  
(1979, Le temps retrouvé)  
de Esther Parada.*

*Ce gigantesque portrait de famille (2,50 x 3,70 m) est composé d'une centaine de photos colorisées à la main.*

*Il figure avec des œuvres d'autres artistes, anciens et contemporains, à l'exposition « La famille dans l'art » (Family in Art) qui a lieu au musée des Beaux-Arts de Houston (Etats-Unis) du 30 avril au 6 août 1989.*

*Crise de la famille ou crise d'un modèle familial ? Longtemps patriarcale et nataliste, la famille québécoise a radicalement changé.*

LA mutation des normes et des structures familiales qu'a connue l'Amérique du Nord ces vingt dernières années a été plus spectaculaire au Québec que partout ailleurs. En effet, les traditions religieuses et juridiques ont longtemps privilégié, dans la société québécoise, une éthique familiale et matrimoniale conservatrice et un encadrement rigide des relations conjugales et parentales. Ce n'est que vers la fin des années 60, très tardivement par rapport aux autres régions nord-américaines, que s'amorce une transformation des comportements familiaux et reproductifs des Québécois, tendance s'incrinant elle-même dans le vaste mouvement de sécularisation qui marque alors l'évolution du Québec.

Trois données statistiques permettent de saisir l'ampleur et le sens des changements survenus depuis lors.

En 1965, le taux de nuptialité pour les hommes et les femmes, soit la proportion de célibataires susceptibles de se marier avant l'âge de cinquante ans, se situait autour de 85,9% et de 93,5%. Vingt ans plus tard, cet indice n'est plus que de l'ordre de 51,7% pour les femmes et de 49% pour les hommes. Il y a donc une transgression significative des règles traditionnelles de l'organisation de la vie familiale au profit d'une diversification des formes d'union. Ce même phénomène explique sans doute pourquoi, en 1988, le tiers des naissances a eu lieu hors mariage (naissances hors mariage ne signifiant pas nécessairement naissance hors union), alors que ce pourcentage était inférieur à 10% à la fin des années 1960.

Le taux des divorces éclaire un autre aspect important. En 1988, on estime que plus d'un mariage sur trois, parmi ceux contractés au cours de l'année, se terminera par un divorce. Vingt ans plus tôt, avant qu'une loi ne facilite le divorce, une union sur dix seulement aboutissait à sa dissolution.

Enfin, la surfécondité de ses femmes a longtemps assuré au Québec une croissance naturelle stable, plaçant les Québécoises parmi les femmes les plus fécondes d'Occident. Or, au seuil des années 90, la situation s'est radicalement inversée. Un indice de fécondité de l'ordre de 1,47 (1988) n'assure même plus le nombre de naissances

nécessaires (2,1) au renouvellement des générations. Le Québec a ainsi atteint ces dernières années un des plus faibles niveaux de fécondité du monde.

## *Du cumul au partage des responsabilités : une difficile négociation*

*Famille d'agriculteurs au Québec. Selon une enquête faite en 1986 auprès de ménages québécois, les femmes effectuent trois fois plus de travail domestique que les hommes : en moyenne 36,6 heures par semaine contre 11,2 heures.*

### *Familles en transition : la part des mères*

Dans l'évolution sociétale québécoise, les femmes sont plus que jamais situées à un point névralgique. La famille ne représente plus leur unique lieu d'accomplissement personnel et social. Fortes des acquis contemporains des femmes — égalité des sexes, maîtrise de la fécondité, autonomie et

En dehors d'une participation régulière et permanente des deux parents à la vie familiale, on ne peut parler de véritable partage des tâches, ni de véritable redéfinition des modèles et des rôles. Les femmes s'occupent toujours de nourrir, laver, soigner, habiller, surveiller, écouter, conseiller, consoler. Les pères offrent, au mieux, une collaboration d'appoint. Ils se spécialisent surtout dans les activités de socialisation : jouer, initier, éduquer, sévir. Le temps paternel demeure un temps partiel, ponctuel et discontinu, par rapport au temps maternel qui est, lui, constant et continu.

D'une enquête réalisée en avril 1986 auprès de 1 332 ménages québécois, il ressort que « les femmes effectuent 3 fois plus de travail domestique que les hommes avec un nombre moyen de 36,6 heures par semaine contre 11,2 heures ». Ces statistiques révèlent une contribution accrue de l'homme aux soins du ménage. Mais chaque heure de travail domestique exécutée par le conjoint ajoute, selon les auteurs de l'étude, près d'un quart d'heure à la tâche de sa compagne. Les Québécoises n'ont pas fini de militer en faveur d'un meilleur partage des fonctions et surtout des responsabilités familiales avec les hommes...

### *La réponse des pères*

Depuis quelques années, des groupes d'hommes revendiquent, pour leur part, un élargissement du territoire de la paternité. Ils expriment ainsi leur volonté d'occuper un espace plus significatif auprès de l'enfant. Ils demandent le droit de participer à sa venue au monde et à son éducation. Critiques à l'égard des anciens stéréotypes parentaux, ils souhaitent instaurer de nouveaux rapports parents-enfants fondés sur la complicité et la générosité.

Mettant en veilleuse le rôle de pourvoyeurs des moyens de subsistance, ils veulent privilégier l'aspect psychologique et affectif. Cette redéfinition de la fonction paternelle reste le fait d'une minorité et ne se traduit pas nécessairement par une plus grande participation aux travaux domestiques. Mais elle s'inscrit dans un mouvement de partage des droits, des privilèges et des devoirs parentaux au sein du couple dont dépend, en définitive, la survie de la famille québécoise.

Au Québec, comme ailleurs en Amérique, on a proclamé plus d'une fois, ces vingt dernières années, la mort de la famille traditionnelle. Or, les images véhiculées par les médias proposent de plus en plus, comme summum de la réussite sociale, le modèle de famille bi-parentale à double salaire, unie ou non par les liens du mariage, dans lequel des relations hiérarchiques interpersonnelles plus souples remplacent, du moins en apparence, l'ordre traditionnel fondé sur l'autorité patriarcale et la soumission de l'épouse et des



réalisation de soi hors du mariage —, elles n'ont plus à choisir, de manière aussi radicale et exclusive qu'autrefois, entre « être » épouse, « être » mère et « avoir » une profession.

Une femme sur deux participe actuellement au marché du travail salarié. Quant au pourcentage des mères ayant des enfants de moins de 16 ans au sein de la population active, il est passé de moins de 40% au début des années 70 à près de 60% aujourd'hui.

La prise en charge de l'enfant après la naissance soulève parfois des problèmes de planification et d'organisation. C'est une source de discussions et de négociations serrées au sein des couples, surtout si les conjoints nourrissent tous deux des projets de carrière. Qui acceptera de surseoir à ses activités professionnelles en partie ou en totalité, pour se consacrer à un autre travail, solitaire, sans salaire, ni visibilité ? Qui acceptera de mettre au second plan sa sécurité d'emploi, ses chances de promotion, son insertion sociale pour se mettre au service de l'enfant et de la famille ?

Dans une société où destin familial, destin amoureux et destin professionnel ne s'harmonisent plus nécessairement, cette dévaluation du modèle de la mère au foyer impose une nouvelle répartition des rôles et des fonctions au sein du couple et de la famille.

FRANCINE DESCARRIES, du Canada, est professeur au Département de sociologie de l'Université de Québec à Montréal, dont elle dirige le Centre de recherche féministe. Parmi ses travaux récents, signalons *L'école rose et les cols roses* et, en collaboration avec Shirley Roy, *Le mouvement des femmes et ses courants de pensée : essai de typologie*.

CHRISTINE CORBEIL, du Canada, est professeur au Département du travail social de l'Université de Québec à Montréal. Avec Francine Descaries, elle poursuit des recherches qui ont débouché notamment sur la publication dans la revue internationale d'action communautaire de *La maternité : un défi pour les féministes* (1987).



*Une famille en traîneau...Concours de sculpture sur neige lors du carnaval de la ville de Québec.*

enfants. Dans cette famille à tendance égalitaire, le conjoint partagerait idéalement les responsabilités, les devoirs et les privilèges parentaux, participant plus activement qu'autrefois aux travaux d'entretien du ménage et à l'éducation des « deux » enfants qui représentent le projet commun du couple.

### *La famille renaissante*

Au-delà des transformations structurelles, le concept de la famille traditionnelle continue donc d'évoquer un lieu privilégié pour l'expression de l'affectivité des individus, adultes ou enfants. De même que le désir d'avoir des enfants continue d'être partagé par la très grande majorité des Québécoises : dans une enquête récente, 93% des femmes âgées entre 18 et 49 ans ont exprimé le désir d'avoir au moins un enfant au cours de leur vie.

Cet investissement émotif dans la cellule familiale et dans l'enfant, ainsi que l'apparition de nouvelles formes de famille favorisant une gestion différente et inédite des liens conjugaux et parentaux, reflète la revalorisation de la vie privée et du foyer dans l'ensemble de la société nord-américaine. Bref, si unions libres, familles reconstituées, divorce, dénatalité et travail salarié des femmes constituent la toile de fond des pratiques

familiales, paradoxalement, aujourd'hui au Québec, la famille et ses valeurs sont perçues et recherchées plus que jamais comme un rempart contre la solitude, la froideur et la violence du monde extérieur.

Après la rupture définitive avec la famille patriarcale traditionnelle et sa structure inégalitaire et rigide, il faut maintenant penser la famille de l'an 2000. Abolir la division sexuée du travail tant dans la sphère publique que dans la sphère domestique ; renouveler les pratiques sociales en matière de conjugalité et de soutien aux familles ; encourager l'Etat et les différents acteurs sociaux à trouver des solutions adaptées aux besoins des femmes et de leur famille : c'est à ces seules conditions que pourra être résolue ce que certains qualifient de « crise majeure de la famille québécoise », mais où nous préférons voir, quant à nous, la crise d'un type de rapports familiaux aujourd'hui dépassé. ■



# Mon séjour dans une

Journaliste française versée dans les questions concernant la famille, Claire Fournier s'est rendue récemment en Ouzbékistan (URSS).

LE foyer ouzbek qui nous a reçus, mon époux et moi, se compose d'un couple d'universitaires et de leur seconde fille, l'aînée étant déjà mariée. Malgré les traits qui l'européanisent, cette famille d'intellectuels reste profondément attachée à un style de vie traditionnel, qui traduit toute la force d'une culture et d'une religion millénaires.

« Dès l'entrée dans leur demeure, le ton est donné : il nous faut, comme tout visiteur, laisser nos chaussures dans le vestibule. L'appartement est un mélange d'Orient et d'Occident ; tapis et coussins, en abondance, voisinent avec des meubles modernes.

L'hospitalité ouzbek n'est pas une légende. Pendant tout notre séjour, nous serons entourés de mille prévenances et copieusement nourris. « Notre maison est la vôtre » nous répétera la maîtresse de maison, la main sur le cœur en signe de respect.

Nous aurons droit à toute une série de mets nationaux, dont le célèbre « plov » à base de riz et de mouton, pris traditionnellement avec les doigts dans un grand plat en céramique. Jamais nous ne mangerons de porc, viande prohibée chez les musulmans.

La plupart du temps, c'est la jeune fille de la maison, Rano (« Rose rouge »), qui fera le service, sans se mettre à table avec nous. Servir le thé vert, en particulier, est un rite accompli avec grâce : elle verse lentement un peu de liquide chaud dans des coupes de porcelaine rouge et or qu'elle tend du bout des doigts sans en toucher le bord, dans un geste d'offrande, la paume tournée vers le haut.

Sa mère, Ferouza (« Turquoise ») me confie qu'il est important que sa fille ait de bonnes manières et soit une ménagère accomplie, car ce sont ces qualités qui seront les plus appréciées par sa future belle-famille.

Rano a vingt ans. Depuis deux ans déjà, ses parents reçoivent pour elle la visite des marieurs. Mais ils ne sont pas vraiment pressés de la donner en mariage, ils veulent qu'elle termine d'abord ses études universitaires d'économie. De plus, un mariage coûte très cher, et il n'y a pas si longtemps qu'ils ont marié leur fille aînée. « Chez nous, expliquent-ils, on a coutume d'inviter à la noce beaucoup de monde — cent, deux cents, voire trois cents personnes — et elle dure au moins trois jours. Le plus souvent on contracte des dettes énormes. »

Il faut aussi constituer la dot de la mariée. Les parents de Rano, qui jouissent d'une situation aisée, doivent offrir l'ameublement de deux pièces : la chambre à coucher et la salle à manger, avec les tapis, la literie, la vaisselle. Le trousseau de leur fille comportera une quarantaine de toilettes, une dizaine de paires de chaussures. Pour Ferouza, c'est un énorme souci. « Nous ne pouvons pas faire moins pour la cadette que pour l'aînée, dit-elle en soupirant, sans quoi on nous le reprocherait. »

Les usages imposent que le jeune couple aille habiter dans la famille du marié : il faut donc que la belle-famille mette à sa disposition deux pièces — au besoin, elle devra changer de logement pour y parvenir.

Un mariage ouzbek fait l'objet, avant sa célébration, de longs préparatifs. A Tachkent, la capitale de la République socialiste soviétique d'Ouzbékistan, les unions ne se contractent en général qu'entre natifs de la ville. « Il n'est pas question, précise Ferouza, qu'une citadine épouse un provincial et, en règle générale, une musulmane un non-musulman. »

Lorsqu'un jeune homme atteint l'âge du mariage, sa mère lui cherche une épouse. Accompagnée habituellement d'une parente, elle rend une première visite à la famille d'une jeune fille à marier. Toutes deux observent les conditions dans lesquelles vit la belle-famille éventuelle, s'enquière de la future. Si ces premiers contacts sont jugés satisfaisants, elles reviendront et les deux familles feront plus ample connaissance, chacune cherchant à avoir des renseignements à l'extérieur. C'est une véritable enquête qui est ainsi menée de part et d'autre. Si les deux familles enfin s'entendent, un rendez-vous informel sera pris entre les mères accompagnées des deux jeunes gens. On se rencontrera comme fortuitement, par exemple à la sortie du travail...

« Je ne veux pas marier Rano contre son gré, explique Ferouza. Déjà, en son temps Nadir, mon époux, avait dû ruser pour pouvoir m'épouser. Après avoir refusé plusieurs jeunes filles que sa mère lui destinait, il a fait mine de se soumettre contre son gré à l'autorité maternelle quand celle-ci a proposé mon nom, alors que j'étais déjà l'élue de son cœur. Sa mère a été ainsi persuadée d'avoir choisi elle-même l'épouse de son fils. »

Ferouza se plie aux traditions familiales, mais les trouve très lourdes. « Les réunions et fêtes familiales sont nombreuses, dit-elle, et je dois toujours y servir un plat de ma confection, ce qui m'oblige ensuite à veiller tard pour préparer mes cours. Outre le mariage de Rano, je dois aussi préparer la fête prochaine de la circoncision de mes petits-fils. Il faudra leur acheter de nouveaux vêtements, il y aura de nombreux invités — cela coûtera beaucoup d'argent. Après la noce de Rano, ce sera la naissance d'autres enfants, il y aura de nouvelles fêtes familiales, de nouvelles dépenses. Je suis un peu lasse, avoue-t-elle. »

Son mari paraît plus détendu. D'humeur enjouée, il organise des divertissements en notre honneur. Je ne suis pas près d'oublier une partie de campagne, avec son accueil chaleureux, la beauté du cadre montagneux, les danses de style oriental, le repas avec ses brochettes préparées en plein air et la confection de galettes traditionnelles. Tous les parents de Nadir seront mis à contribution pour la circonstance. « Nous accomplissons tout ce qu'il nous demande, dit Farkhad, son beau-frère légèrement plus jeune. Nadir est le chef de la famille car c'est le plus âgé. » Très grande est la considération pour les aînés. Installer les personnes âgées de la famille dans une maison de retraite paraît inconcevable. Elles sont prises en charge, nous dit-on, par la famille.

C'est ce respect des aînés et la profondeur de l'hospitalité ouzbek que nous retiendrons de ce séjour. Après nous avoir souhaité un bon voyage de retour, Ferouza, Nadir et Rano, la main sur le cœur, nous ont dit : « Revenez. Notre maison reste la vôtre... » ■

*Mariage ouzbek dans la madrasa Chirdorr à Samarcande.*

# *famille ouzbek*

PAR CLAIRE FOURNIER



# Afrique : une plante « miraculeuse » et méconnue

**L**a schistosomiase ou bilharziose est une infection parasitaire débilitante et parfois mortelle qui frappe des millions de personnes dans les pays en développement. Pourtant, tous ces malades seraient guéris si l'on se décidait enfin à exploiter pleinement une découverte faite il y a vingt-cinq ans par un chercheur éthiopien.

C'est en 1964, en effet, qu'un jeune parasitologue éthiopien du nom de Aklilu Lemma s'aperçoit que les baies d'une plante très répandue dans les régions de l'Éthiopie où la bilharziose est endémique constituent un molluscicide sans nocivité pour l'homme et efficace contre les escargots qui sont les vecteurs du parasite responsable.

Envoyé en mission sanitaire à Adwa, région du Nord éthiopien où sévit la bilharziose, le docteur Lemma constate que toute la vie de la population se concentre sur les rives de deux rivières, la Guagua et l'Asem. Sachant que le parasite est transmis par les escargots, il s'intéresse donc de très près aux mollusques des bords de l'eau, dans l'espoir de trouver un moyen quelconque d'interrompre leur cycle de reproduction... mais laissons-lui la parole : « Au bout de quelque temps, je me suis aperçu qu'on trouvait toujours beaucoup d'escargots morts au bord de la rivière, en aval de l'endroit où les femmes lavaient leur linge. J'ai fini par me demander s'il n'y avait pas un rapport de cause à effet. »

Le médecin ramasse donc quelques escargots, les met dans un seau, et le voilà parti vers le lavoir. « Là, j'ai demandé à une des femmes de mettre un peu de son savon dans mon seau : alors, les escargots se sont mis à baver puis à se recroqueviller dans leur coquille : ils étaient morts. »

Le « savon » molluscicide provenait en fait des baies d'une plante sauvage de la famille des phytolaccacées (*Phytolacca dodocandra*) connue depuis des siècles par les Éthiopiennes comme « herbe à savon ». Les jours de lessive, il suffit de broyer quelques-unes de ces baies, cueillies vertes puis séchées au soleil, et de les mélanger à un peu d'eau pure pour obtenir une mousse très efficace contre la saleté. C'est ce détergent naturel que les femmes du pays attribuent l'éclatante blancheur de leurs robes de cotonnade.

En bon scientifique, le docteur Lemma vérifie ensuite les propriétés molluscicides de ses baies en laboratoire, sans savoir qu'il s'engage dans une campagne pour faire accepter sa découverte qui dure encore aujourd'hui.



Version abrégée d'un texte paru dans **ATAS Bulletin**, publication du Centre des Nations Unies pour la science et la technique au service du développement.

A son initiative, on entreprendra une enquête de cinq ans en vue de chiffrer l'incidence de la bilharziose sur la population d'Adwa avant et après la dispersion dans les rivières de doses soigneusement calculées d'extraits des fameuses baies.

« Avant notre intervention, raconte-t-il, nous avons constaté que le pourcentage d'enfants âgés de un à cinq ans infectés par la bilharziose était de l'ordre de 50%, alors qu'il n'était plus que de 8% environ cinq ans plus tard. »

On s'apercevra par ailleurs que l'extrait naturel de baies est biodégradable et se décompose au bout de quarante-huit heures en matériaux organiques inertes identiques aux épices alimentaires.

Autre argument décisif en faveur de ce produit : son faible prix de revient, de 10 à 25 dollars par personne et par an dans les régions atteintes. On trouve sur le marché des pesticides commerciaux efficaces contre les escargots qui abritent le parasite, mais l'un des plus performants, Bayluscide, coûte environ 25 000 dollars la tonne, prix évidemment prohibitif pour les communautés démunies qui en ont le plus besoin.

Dans n'importe quel pays occidental, une découverte de cette importance aurait mobilisé d'importantes ressources financières, mais, à de rares exceptions près aux États-Unis, au Canada ou en Europe, on ne peut pas dire que les petites baies du docteur Lemma aient suscité beaucoup d'enthousiasme.

L'inventeur est d'ailleurs le premier à en convenir : « C'est dur de vaincre les préjugés. Notre produit est malheureusement trop simple, trop bon marché. Il existe déjà sur le marché des produits chimiques concurrents et les gens n'ont pas envie d'investir dans quelque chose qui n'a guère de chance de rapporter beaucoup d'argent. C'est pourquoi nous n'avons pas réussi à obtenir les appuis financiers nécessaires pour mettre rapidement au point un produit présentant toutes les garanties souhaitables. »

Une solution semble se dessiner, grâce à la mise au point d'une variété à haut rendement, résistante aux insectes parasites, aux baies très performantes et dont la taille se prête à une exploitation à grande échelle. Les chercheurs qui ont mis au point la variété « type 44 » sont persuadés qu'elle présente un grand intérêt économique pour les fermiers des régions montagneuses les plus déshéritées du monde en développement, comme culture





intercalaire en association avec le maïs et la pomme de terre, le débouché naturel de leur production étant les basses terres où la bilharziose est endémique. Des cultivars du « type 44 » ont été testés un peu partout et donnent d'excellents résultats au Kenya, en République-Unie de Tanzanie, en Ouganda, au Zimbabwe, en Zambie, au Swaziland et même au Brésil.

Toutefois, cette approche économique de la lutte contre l'infection se heurte à un obstacle grave : la procédure compliquée d'homologation par divers organismes scientifiques internationaux qui seule lui permettra d'obtenir un appui financier important de la communauté internationale.

Pour le professeur John D. H. Lambert, biologiste à l'Université Carleton d'Ottawa (Canada), il ne fait aucun doute que ce barrage sera franchi avec succès : « Ce n'est pas une substance nouvelle, fait-il observer, mais un produit que les Ethiopiens utilisent sans polluer depuis des siècles pour se laver et laver leur linge : s'il y avait un danger quelconque, on s'en serait certainement déjà aperçu depuis longtemps. Il s'agit maintenant de fabriquer de l'extrait de baies à l'échelon industriel en utilisant le même procédé économique traditionnel que pour la fabrication du savon. »

Un comité scientifique *ad hoc* créé par le Centre international de recherche pour le développement du Canada et placé sous la présidence d'un représentant de la section des pesticides de l'OMS a défini les procédures à observer pour reproduire sous contrôle les expériences effectuées depuis 1965 en Ethiopie. Simple vérification donc, mais qui permettra, si tout se passe bien, d'obtenir pour ce produit l'aval des laboratoires de réputation internationale attestant qu'il est conforme aux normes pharmaceutiques en vigueur. Le Comité a également défini les tests toxicologiques à effectuer parallèlement aux observations proprement agronomiques avant qu'on puisse entreprendre sur le terrain des évaluations à grande échelle, notamment en Ethiopie, en Zambie, au Swaziland et au Zimbabwe.

Comble d'ironie, les pays développés, qui ont si longtemps ignoré la découverte du docteur Lemma, en deviendront peut-être les principaux bénéficiaires. Le docteur Robert M. Parkhurst, dans le laboratoire duquel ont été effectuées les principales analyses de chimie organique en vue d'identifier les principes actifs de cet extrait naturel, à l'Institut Stanford, en Californie, n'hésite pas à qualifier cette plante d'« arbuste miracle » de l'Afrique.

« Nous n'avons encore rien vu, déclare-t-il. Chaque nouvelle analyse nous fait découvrir d'autres propriétés, d'autres applications. » Outre les saponines molluscicides, baptisées « lemmatoxines » en l'honneur de leur inventeur, l'Institut Stanford a déjà identifié une vingtaine d'autres applications commerciales potentielles, de la lutte contre la douve du foie du bétail en passant par la fabrication d'insecticides contre les larves de moustiques responsables de la malaria, jusqu'à la mise au point de produits naturels pour les soins de la peau. ■



**LA TERRE EST PLATE  
(POUR LES MOINS  
DE DIX ANS)**

La plupart des enfants de moins de dix ans sont persuadés que la Terre est plate, selon une enquête effectuée dans 65 écoles américaines et israéliennes par l'Association nationale des professeurs de science des Etats-Unis. C'est vers dix ans, en effet, qu'ils apprennent en classe que la Terre est ronde ; avant cet âge, ils se fient à leur (trompeuse) expérience.

**UNE SUBSTANCE  
ANTI-CANCÉREUSE  
ACTIVÉE PAR LA LUMIÈRE**

Va-t-on utiliser dans le traitement de certains cancers une substance déjà connue des anciens Egyptiens et activée par la lumière ? Le docteur Richard L. Edelson décrit, en tout cas, dans un numéro de *Scientific American*, comment cette substance, baptisée 8-MOP, devient active sous l'action de rayons ultra-violet et s'attaque à des cellules cancéreuses prélevées sur un patient. Réintroduites dans l'organisme, les cellules ainsi traitées déclenchent alors une réaction immunologique contre les autres cellules cancéreuses.

**LA PRODUCTION  
D'ÉNERGIE NUCLÉAIRE  
EN AUGMENTATION**

La capacité de production des centrales d'énergie nucléaire a augmenté de 8% en 1987, grâce à la mise en service de 22 nouveaux réacteurs dans 9 pays différents, indique l'Agence internationale de l'énergie atomique. En tout, on compte actuellement 417 centrales nucléaires, qui représentent plus de 16% de la production mondiale d'électricité.

**UN JEUNE MAMMOUTH  
PRÉHISTORIQUE**

A. Tikhonov (à gauche) et V. Simonov, tous deux chercheurs à l'Institut de zoologie de Leningrad, mesurent le corps d'un bébé mammouth découvert par les marins du navire soviétique *Porog* dans la péninsule de Yamal, dans l'océan Arctique. La carcasse congelée de cet éléphant préhistorique, qui nous est parvenue presque intacte, suscite l'intérêt de nombreux chercheurs. Les microbiologistes, en particulier, espèrent y découvrir des microbes ou des virus que le grand froid a peut-être préservés jusqu'à nous.

**SOUPLE  
COMME UN CHAT**

Pourquoi les chats survivent-ils à des chutes mortelles pour la plupart des mammifères, y compris l'homme ? L'explication scientifique du phénomène emprunte à la physique, à l'anatomie et à la théorie de l'évolution. D'abord, le corps du chat présente une surface beaucoup plus importante que celui de l'homme par rapport à son volume : il tombe donc plus lentement et l'impact de la chute est moins violent. C'est ce qui explique que sur 132 chats soignés dans une clinique vétérinaire spécialisée de New York pour des blessures consécutives à des chutes d'une très grande hauteur, 90% aient survécu. Mais pourquoi un chat tombant de la même hauteur qu'un chien, par exemple, se fait-il moins mal ? D'après le professeur Jared Diamond (Université de Californie), le chat aurait hérité de ses ancêtres félins qui vivaient dans les arbres des réflexes salvateurs : lorsqu'il tombe, ses muscles se relâchent et ses pattes s'étirent à l'horizontale. Flottant comme un parachute, notre chat atterrit sur ses quatre pattes, répartissant ainsi le choc de l'impact sur toutes les parties de son corps.



Directeur : Bahgat Elhadi  
Rédacteur en chef : Adel Rifaat

RÉDACTION AU SIÈGE

Secrétaire de rédaction : Gillian Whitcomb  
Français : Alain Lévéque, Neda El Khazen  
Anglais : Roy Malkin, Caroline Lawrence  
Espagnol : Miguel Labarca, Araceli Ortiz de Urbina  
Arabe : Abdelrashid Elsadek Mahmoudi  
Études et recherches : Fernando Ainsa  
Unité artistique, fabrication : Georges Servat  
Illustration : Ariane Bailey (46.90)  
Documentation : Violette Ringelstein (46.85)  
Relations éditions hors Siège : Solange Belin  
Relations avec le public : Claudie Duhamel (45.86)  
Secrétariat de direction : Annie Brachet (47.15),  
Mouna Chatta, Majda Dalal  
Éditions en braille (français, anglais, espagnol et  
coréen) : Marie-Dominique Bourgeois

ÉDITIONS HORS SIÈGE

Russe : Gueorgui Zéléline (Moscou)  
Allemand : Werner Merkl (Berne)  
Italien : Mario Guidotti (Rome)  
Hindi : Sri Ram (Delhi)  
Tamoul : M. Mohammed Mustafa (Madras)  
Persan : H. Sadough Vanini (Téhéran)  
Néerlandais : Paul Morren (Anvers)  
Portugais : Benedicto Silva (Rio de Janeiro)  
Turc : Mefra Ilgazer (Istanbul)  
Ourdou : Hakim Mohammed Said (Karachi)  
Catalan : Joan Carreras i Martí (Barcelone)  
Malais : Abdul Larrañaga (Kuala Lumpur)  
Coréen : Paik Syeung Gil (Séoul)  
Kiswahili : Domino Rutayebesibwa (Dar-es-Salaam)  
Croato-serbe, Macédonien, Serbo-croate,  
Slovène : Bozidar Perković (Belgrade)  
Chinois : Shen Guofen (Beijing)  
Bulgare : Goran Gotsev (Sofia)  
Grec : Nicolas Papageorgiou (Athènes)  
Cinghalais : S.J. Sumanasekera Banda (Colombo)  
Finois : Marjatta Oksanen (Helsinki)  
Suédois : Manni Kössler (Stockholm)  
Basque : Gurutz Larrañaga (San Sebastian)  
Thaï : Savitri Suwansathit (Bangkok)  
Vietnamien : Dao Tung (Hanoi)  
Pachto : Nasir Seham (Kaboul)  
Haoussa : Habib Alhassan (Sokoto)  
Bengali : Ahmed Hedayet (Dacca)

VENTES ET PROMOTION

Responsable : Henry Knobil (45.88), Assistante : Marie-  
Noëlle Branet (45.89), Abonnements : Marie-Thérèse  
Hardy (45.65), Jocelyne Despouy, Jacqueline Louise-Julie,  
Manichan Ngoneko, Michel Ravassard,  
Mohamed Salah El Din,

Liaison agents et abonnés : Ginette Motreff (45.64),  
Comptabilité : Liliane Tasch (45.66),  
Projets culturels : Ricardo Zamora-Perez (45.80),  
Magasin : Hector Garcia Sandoval

PUBLICITÉ

Publicat : 17, Boulevard Poissonnière, 75002 Paris.  
Tél : 40.26.51.26

Directeur commercial : Benoît Rosier  
Directeur de la publicité : Danièle Michelet

ABONNEMENTS

Tél. : 45.68.45.65

1 an : 126 francs français, 2 ans : 234 francs.

Pour les pays en développement :

1 an : 99 francs français, 2 ans : 180 francs

Reproduction sous forme de microfiches (1 an) : 85 francs.

Paiement par chèque bancaire, CCP ou mandat à l'ordre  
de l'Unesco.

Les articles et photos non copyright peuvent être reproduits à condition  
d'être accompagnés du nom de l'auteur et de la mention « Reproduits  
du Courrier de l'Unesco », en précisant la date du numéro. Trois  
justificatifs devront être envoyés à la direction du Courrier. Les photos  
non copyright seront fournies aux publications qui en feront la demande.  
Les manuscrits non sollicités par la Rédaction ne seront renvoyés que s'ils  
sont accompagnés d'un coupon-réponse international. Les articles paraissant  
dans le Courrier de l'Unesco expriment l'opinion de leurs auteurs et non  
pas nécessairement celle de l'Unesco ou de la Rédaction. Les titres des  
articles et les légendes des photos sont de la Rédaction. Enfin, les frontières  
qui figurent sur les cartes que nous publions n'impliquent pas  
reconnaissance officielle par l'Unesco ou les Nations Unies.

IMPRIMÉ EN FRANCE (Printed in France) - DÉPOT LÉGAL : C1 - JUILLET 1989 -  
COMMISSION PARITAIRE N° 27253 - DIFFUSÉ PAR LES N.M.P.P.  
Photocomposition : Le Courrier de l'Unesco  
Photogravure-impression :  
Mauy-imprimeur S.A., Z.I. route d'Étampes,  
45330 Malesherbes.

# Pour vous abonner ou vous réabonner

ALBANIE. « Ndermarja e perhapjes se librit », Tirana  
ALGERIE. Publications seulement ENAL, 3 bd Zirouï-Youcef Alger *Periodi-  
ques seulement* ENAMEP, 20, rue de la Liberté, Alger  
REP.FED.D'ALLEMAGNE UNO-Verlag, Simrockstrasse 23, D-5300 Bonn  
1, S. Karger GmbH, Verlag Angerholsir, 9 Postfach 2 D-8066 Germering /  
München Pour « Le Courrier de l'Unesco » (éditions allemande, anglaise  
espagnole et française) Mr Herbert Baum Deutscher, Unesco-Kurier Ver-  
trieb, Besaltstrasse 57, 5300 BONN 3 Pour les cartes scientifiques seule-  
ment GEO Center, Postfach 800830, 7000 Stuttgart 80  
ANGOLA Distribuidora Livros e Publicações, CP 2848, Luanda Casa Pro-  
gresso / Seção Angola Media, Calçada de Gregorio Ferrera 30 CP 10510,  
Luanda B6  
BELGIQUE. Jean de Lannoy, 202, avenue du Roi 1060 Bruxelles  
BENIN. Librairie nationale, B P 294 Porto Novo, Ets Koudo G Joseph, BP  
1530, Cotonou, Librairie Notre-Dame, BP 307, Cotonou  
BRESIL. Fundação Getulio Vargas, Serviço de Publicações CP 9 052-ZC-  
05 Praia de Botafogo 188 Rio de Janeiro Pour les livres Imagem Latinoame-  
ricana Av. Paulista 750, 1 andar, Caixa postal 30455 São Paulo CEP 01051  
BULGARIE. Hemus, Kantora Literatura, bd Rouski 6 Sofia Librairie de  
L Unesco, Palais populaire de la culture, 1000 Sofia  
CANADA. Renou Publishing Co Ltd, 1294 Algoma Road Ottawa, Ontario  
K1B 3W8 STORES 61 Sparks Street, Ottawa 211 Yonge St., Toronto  
SALES OFFICE 7575 Trans Canada Hwy Ste 305, St Laurent, Quebec H4T  
1V6  
CAMEROUN. Librairie des Éditions Cie BP 1501, Yaounde Librairie St-  
Paul, BP 763, Yaounde, Commission nationale de la République du Cameroun  
pour l'Unesco BP 1600, Yaounde, Cameroon Book Centre, PO Box 123  
Lumbe Librairie «Aux messageries», avenue de la Liberté BP 5921, Douala,  
Centre de diffusion du livre camerounais BP 338 Douala, Librairie «Aux  
freres reunis», BP 5346, Douala, Buma Kor and Co., Bilingual Bookshop  
Mvog-Ada BP 727, Yaounde  
CAP VERT Instituto Caboverdiano do Livro, caixa postal 158 Praia  
CHINE. China National Publications Import and Export Corporation, P O Box  
88 Beijing  
COMORES (Rep Fed islamique) Librairie Masiwa, 4 rue Ahmed-Djoum,  
BP 124, Moroni  
CONGO. Commission nationale congolaise pour l'Unesco, B P 493 Brazza-  
ville, Librairie Maison de la Presse BP 2150, Brazzaville, Librairie Populaire,  
BP 577, Brazzaville  
COTE D'IVOIRE. Les Presses de l'Unesco, Commission nationale ivoirienne  
pour l'Unesco, 01 BPV 297, Abidjan 01 Pour les livres Le Centre d'édition et  
de diffusion africaines (CEDA), 04 BP 541, Abidjan 04 Plateau  
DANEMARK. Munksgaard Export, OG Tidsskriftservice, 35 Norre Sogade  
DK-1970 Kobenhavn K  
EGYPTE National Centre for Unesco Publications, N° 1, Talaat Harb Street  
Le Caire  
ESPAGNE. MUNDI-PRENSA Libros S A., Casilejo 37, Madrid 1, Ediciones  
LIBER, Apartado 17 Magdalena 8, Ondarroi (Vizcaya) Ronda de Outeiro 20,  
apartado de correos 341, La Coruña, Librería de la Generalitat Palau Moja,  
Rambla de los Estudios 118, 08002, Barcelona Pour les livres Libreria  
Castells, Ronda Universidad 13 y 15 Barcelona 7.  
ETATS-UNIS Bernan-UNIPUB, 4611-F Assembly Drive, Lanham, MD 20706  
4391  
FRANCE Pour les livres Librairie Unesco, 7, place de Fontenay 75700 Paris  
Pour les périodiques UNESCO CPD /V-1, rue Mottis 75015 Paris  
GABON Librairie Sogalivre, à Libreville, Port-Genlit et Franceville, Librairie  
Hachette, BP 3923, Libreville  
GUADELOUPE Librairie Carnot, 59 rue Barbes, 97100 Pointe-à-Pitre  
GRECE Librairie H Kaufmann, 28, rue du Stade Athènes Librairie Elefthero-  
dakis, Nixis 4, Athènes, Commission nationale hellénique pour l'Unesco 3  
rue Akadimas, Athènes, John Mihelopoulos & Son SA, International Booksell-  
ers, P O Box 10073, 541 10 Thessalonique  
GUINEE. Commission nationale guinéenne pour l'Unesco, P 964 Conakry  
GUINEE-BISSAU: Instituto Nacional do Livro e do Disco, Conselho Nacional  
da Cultura, Avenida Domingos Ramos No 10-A BP 104, Bissau  
HAÏTI: Librairie « A la Caravelle », 26 rue Roux, BP 111, Port-au-Prince  
HONGRIE. Kultura-Buchimport-Abt. P O Box 149-H-1389 Budapest 62  
INDE: Orient Longman Ltd., Kamani Marg Ballard Estate, Bombay 400038,  
Chittaranjan Ave., Calcutta 13, 36A Anna Salai, Mount Road Madras 2,  
5-9-41 / 1 Bashir Bagh, Hyderabad 500001 (AP), 80 / 1 Mahatma Gandhi  
Road, Bangalore-560001 Sous-dépôts Oxford Book and Stationery Co. 17  
Park Street, Calcutta 700016; Scindia House, New Delhi 11001  
REP. ISLAMIQUE D'IRAN. Commission nationale iranienne pour l'Unesco,  
1188 Enghlab Av., Rostam Giv Building, Zip Code 13158, P O Box 11365-  
4498, Téhéran

Vous pouvez commander les  
publications et périodiques de  
l'Unesco chez tous les libraires en  
vous adressant directement à l'agen-  
t général (voir liste ci-dessous). Vous  
pouvez vous procurer, sur simple  
demande, les noms des agents  
généraux non inclus dans la liste.  
Les paiements des abonnements  
peuvent être effectués auprès de  
chaque agent de vente qui est à  
même de communiquer le montant  
du prix de l'abonnement en monnaie  
locale.

ISRAEL Steimatzky Ltd., Literary Transactions Inc Citrus House, 22 Hara-  
kevet St., PO Box 628, Tel Aviv 61006  
ITALIE. Licosia (Libreria Commissionaria Sansoni, S p A), via Lamarmora,  
45, Casella Postale 552, 50121 Florence et via Bartolini 29 20155 Milan, FAO  
Bookshop, Via delle Terme di Caracalla, 00100 Rome  
JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE. General Establishment for Publishing  
Distribution and Advertising, Souf Al Mahmoudi Street, PO Box 959, Tripoli  
LUXEMBOURG. Pour les livres Librairie Paul Bruck, 22, Grande-Rue  
Luxembourg Pour les périodiques Messageries Paul Kraus, BP 2022  
Luxembourg  
MADAGASCAR. Commission nationale de la Rep dem de Madagascar  
pmour l'Unesco, BP 331, Antananarivo  
MALI. Librairie populaire du Mali, BP 28 Bamako  
MAROC. Librairie « Aux belles images », 282, avenue Mohammed-V Rabat,  
Librairie des écoles, 12 av Hassan II, Casablanca, Societe cherifienne de  
distribution et de presse Socheppress angle rues de Dinant & Saint-Saens  
B P 683, Casablanca 05  
MARTINIQUE. Hater Martinique 32 rue Schoelcher, BP 188 97202 Fort-de-  
France  
MAURICE. Nalanda Co Ltd., 30 Bourbon Street, Port-Louis  
MAURITANIE. Gralcom 1 ue du Souk-X av Kennedy Nouakchott  
MEXIQUE. Librería El Correo de la Unesco, Atlixico 66 Colonia del Valle  
Mexico 12 DF, Apartado postal 61-164, 06600 Mexico D F  
MONACO. British Library, 30, bd des Moulins, Monte-Carlo  
MOZAMBIQUE. Instituto Nacional do Disco e do Livro (INDL), avenida 24 de  
Julho 1921 r / andar Malputo  
NIGER Librairie Mauclet, BP 868, Niamey  
PAKISTAN: Mirza Book Agency, 65 Shahrab Quaid-i-Azam, PO Box 729  
Lahore. Unesco Publications Centre ROBDAP, PO Box 8950 Karachi 29  
PAYS-BAS. Pour les livres Keesing B V Hogehweg 13 PO Box 1118 1000  
BC Amsterdam Pour les périodiques Faxon Europe P O Box 197, 1000 AD  
Amsterdam  
Pologne. ORPAN-Import Palac Kultury, 00-901 Varsovie, Ars-Polona-  
Ruch Krakowski-Przedmiescie N° 7 00-068, Varsovie  
PORTUGAL. Dias & Andrade Ltda Livraria Portugal, rua do Carmo 70-74  
1117 Lisbonne  
REP. DEM. ALLEMAGNE. Buchexport Leninstasse 16, 700 Leipzig  
ROUMANIE. ARTEXIM, Exportimport. Piata Stiintei n° 1, P O Box 33-16  
70005 Bucarest  
ROYAUME-UNI. H M SO, PO Box 276 London SW8 5DT Government  
bookshops London, Belfast, Birmingham, Bristol, Edinburgh Manchester,  
Thrd World Publications, 151 Stratford Road, Birmingham B11 1RD Pour les  
cartes scientifiques McCarta Ltd., 122 King's Cross Road London WC1X  
9DS  
SENEGAL. Unesco, Bureau régional pour l'Afrique (BREDA), 12 avenue du  
Roume, BP 3311 Dakar, Librairie Clairafrique BP 2205 Dakar, Librairie des  
Quatre-Vents 91 rue Blanchot, BP 1820, Dakar, Les Nouvelles Editions  
africaines, 10 rue Amadou-Hassan-Ndoye BP 260 Dakar  
SUEDE. AB C E Fritzes Kungl Hovbokhandel, Regeringsgatan 12 Box  
16356, S-103 27 Stockholm 16 Tous les périodiques Wennergren-Williams  
AB Nordenflychtsvagen 70, S 104 25 Stockholm Essette Tidsskriftsentrale  
Gamla Brogatan 26 Box 62 - 101 20 Stockholm Pour « Le Courrier de  
l'Unesco » seulement Svenska FN-Forbundet, Skoligrand 2' Box 150-50  
S-10465 Stockholm  
SUISSE. Europa Verlag, S. Ramstrasse, Zurich CH 8024 Libraires Payot à  
Lausanne, Bâle Berne, Vevey Montreux, Neuchâtel et Zurich  
TCHAD. Librairie Abssounout, 24 av. Charles-de-Gaulle BP 388, N Djaména  
TCHECOSLOVAQUIE. S N T L., Spalena 51, Prague 1, Arta Ve Smekech  
30, P O Box 790, III-27 Prague Pour la Slovaque seulement Alfa Verlag,  
Hurbanovo nam 6 893-31 Bratislava, PNS-UED, Jindriska 14, Prague 1  
Slovart, Gotwaldovo Nam 6 805 32 Bratislava  
TOGO. Librairie évangélique BP 378, Lomé. Librairie du Bon Pasteur, BP  
4862, Lomé, Les Nouvelles Editions Africaines, 239 Bd Circulaire BP 4862,  
Lomé  
TUNISIE. Société tunisienne de diffusion, 5, avenue de Carthage, Tunis.  
TURQUIE. Haset Kitapevi A S Istiklal Caddesi, N° 469, Posta Kulusu 219  
Beyoglu, Istanbul  
U.R.S.S. Mejhdunarodnaya kniga, Ul Dimitrova 39 Moscou 113095  
URUGUAY. Ediciones Trecho, S A, Maldonado 1092, Montevideo  
YUGOSLAVIE. Nolit, Terazje 13 / VIII, 11000 Belgrade, Cancarjeva Za-  
lozba, Zoptaneva n° 2, 61001 Ljubljana, Mladost, Ilca 30 / 11 Zagreb Pour  
les périodiques Jugoslovena Kniga, PO Box 36, YU 11001 Belgrade  
ZAIRE. SOCEDI, BP 165-68, Kinshasa, Commission nationale zairoise pour  
l'Unesco Commissionat d'Etat chargé de l'éducation, BP 32, Kinshasa

## Crédits photographiques

Couverture de face, pages 3 à droite, 35 : © FDAC/Conseil général du Val de Marne. Couverture de dos : © Association culturelle  
Confluences : Europe-Asie, Paris. Page 2 : © Pestana/Herman Braun-Vega, Paris. Page 3 à gauche : Celik Erkul © Gamma, Paris. Pages  
5, 7 : Pelletier © Gamma, Paris. Page 8 : © AIAP/Bibliothèque des arts, tiré de Unesco, 40 artistes, 40 ans, 40 pays. Pages 10, 13 : Anatole  
Zabolotski © Ed. La Jeune Garde, Moscou. Page 11 : © Marc Vaux, Paris. Pages 14, 19 en haut, 20, 30 : © Roger-Viollet, Paris. Page  
16 : Roland Michaud © Rapho, Paris. Page 17 : © Jean-Loup Charmet, Bibliothèque des Arts décoratifs, Paris. Pages 18-19, 38-39 : © Jean-  
Loup Charmet, Bibliothèque nationale, Paris. Page 21 : Bruce Dale © National Geographic, Washington, D.C. Pages 22-23, 26 : ©  
Orchidées/CIRJC, Paris. Page 23 : © Michel Gurfinkel, Paris, coll. Maurice Nicoud. Pages 25, 27 : © Mark Edwards/Still Pictures, Londres.  
Pages 28-29 : S. Franklin © Magnum, Paris. Page 31 en haut : Bruno Barbey © Magnum, Paris. Page 31 en bas : E. Schwab © OMS,  
Genève. Page 32 : © Francisco Hidalgo, Paris. Pages 36, 37 : © Léon Claude Vénézia, Revest des Brousses. Page 38 : © Editions  
Mazenod/Citadelle, Paris. Page 40 en haut à gauche : Hector Cattolica-UNFPA. Page 40 en haut à droite : Sebastião Salgado © Magnum,  
Paris. Page 40 en bas : © M. Figueiredo. Page 42 : © Museum of Fine Arts, Houston. Page 43 : © Tate Gallery, Londres. Page 44 : Hervé  
Gloagen © Rapho, Paris. Page 45 : Marc Pataut © Fotogram, Paris. Page 47 : © APN, Paris. Page 48 en bas : photo tirée de Histoire de  
la médecine dans l'Antiquité © Hachette, Paris. Page 49 en haut : ONU, New York. Page 49 en bas : © Agence Novosti Press, Londres.

# REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES

UNESCO/ERES

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES

Novembre 1968

## Modernité et identité : un colloque

Culture, économie et développement



40 ANNEE

unesco / érès

**Le grand trimestriel mondial des sciences sociales qui informe sur les principales tendances actuelles au-delà des frontières et des chapelles avec des contributions d'éminents spécialistes internationaux**

Une présentation agréable et richement illustrée

REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES

Février 1967

## Influences de la Révolution française 119

Les sociétés musulmanes, le Japon, l'Amérique latine



unesco / érès

Exemples d'articles parus :

**GEORGES BALANDIER :**  
*La violence et la guerre — une anthropologie*

**ALAIN TOURAINE :**  
*Modernité et spécificités culturelles*

**IMMANUEL WALLERSTEIN :**  
*Faut-il « dé-penser » les sciences sociales du XIX<sup>e</sup> siècle ?*

**PETER M. ALLEN :**  
*Vers une nouvelle science des systèmes humains*

**JEAN-TOUSSAINT DESANTI :**  
*Le rôle de la science dans la culture*

**31**

**Modérisme et des structures psychologiques** de la civilisation, les sciences qui élaborent des modèles de comportement humain. Mais, en réalité, les modèles de comportement humain sont des constructions de la pensée, et l'on a vu comment l'impérialisme scientifique a pu être un instrument de projection idéologique sur le monde en se parant de l'innocence.

Il faut se rendre au fait que les systèmes humains, comme tous les autres systèmes sociaux, sont le fruit d'une longue évolution, et, en ce sens, ils sont à l'origine de la science, d'un faitillage de ses données. On peut même aller plus loin et dire que l'évolution de la physique classique dans sa version newtonienne. Les sciences à l'origine des sciences humaines, dans les pages qui suivent, sont les sciences humaines de la civilisation.

**32**

**Le rôle de la science dans la culture**

Le rôle de la science dans la culture est un thème qui a été abordé de nombreuses fois. La science a permis de découvrir de nouvelles lois de la nature, de créer de nouvelles technologies, de transformer le monde. Mais elle a aussi été utilisée pour contrôler et manipuler l'homme. C'est pourquoi il est important de réfléchir à son rôle dans la culture.

**33**

**La violence et la guerre — une anthropologie**

La violence et la guerre sont des phénomènes qui ont toujours existé dans l'histoire de l'humanité. Mais comment les expliquer ? Une anthropologie de la violence peut nous aider à comprendre les racines de ces comportements.

**34**

**Modernité et spécificités culturelles**

La modernité a apporté de nouvelles idées et valeurs, mais elle a aussi effacé certaines spécificités culturelles. Il est important de préserver notre diversité culturelle tout en nous ouvrant à la modernité.

**35**

**Faut-il « dé-penser » les sciences sociales du XIX<sup>e</sup> siècle ?**

Les sciences sociales du XIX<sup>e</sup> siècle ont été marquées par une certaine idéologie. Mais est-ce que cela signifie qu'il faut les rejeter ? Ou peut-être faut-il les réviser et les adapter à notre époque.

**36**

**Vers une nouvelle science des systèmes humains**

Il est temps de repenser la science des systèmes humains. Nous avons besoin d'une approche plus holistique et plus humaine.

**37**

**Les sociétés musulmanes, le Japon, l'Amérique latine**

Ces sociétés ont été profondément influencées par la Révolution française. Mais comment ont-elles réagi ? Cette section explore les interactions entre ces cultures et les idées nouvelles.

**38**

**La violence et la guerre — une anthropologie**

Illustration montrant des figures dans un paysage, peut-être une scène de guerre ou de conflit.

**39**

**Modernité et spécificités culturelles**

Illustration montrant des figures dans un paysage, peut-être une scène de discussion ou de débat.

**40**

**Faut-il « dé-penser » les sciences sociales du XIX<sup>e</sup> siècle ?**

Illustration montrant des figures dans un paysage, peut-être une scène de réflexion ou de critique.

**41**

**Vers une nouvelle science des systèmes humains**

Illustration montrant des figures dans un paysage, peut-être une scène de collaboration ou de découverte.

La Revue internationale des sciences sociales paraît en février, mai, août et novembre

Conditions d'abonnement :  
Pays industrialisés : 350 F  
Pays en développement : 220 F  
Prix de vente au numéro : 105 F

Pour toute demande d'abonnement, d'achat au numéro ainsi que pour les paiements s'adresser aux EDITIONS ERES  
19, rue Gustave-Courbet  
34100 Toulouse (France)  
et aux agents de vente de l'Unesco

